"LE BOEING CORÉEN: ON A BIEN FAIT"

◆ Le journaliste de l'agence Novosti, Alexei Lipovestky, qui m'a accompagné lors de mon voyage en URSS, s'enflamme sur la question.

Il affirme que les responsables de l'aviation militaire ont bien fait de descendre le Boeing 747 sud-coréen; leur seule erreur fut de tenter de dissimuler le geste au lieu de l'annoncer immédiatement.

"On aurait dû, sans retard, émettre un communiqué affirmant la violation de notre espace aérien par l'avion coréen, et la destruction de l'appareil. Cela aurait fait moins de problèmes que de tenter de cacher notre action pendant quelques heures."

Je ne me souviens plus exactement comment cette affaire est intervenue dans une de nos conversations.

Mais je me souviens du caractère fougueux de la réplique de cet homme à une remarque de ma part disant que c'était injustifiable

Lire A-2, BOEING

TABLOÏD SPORT

"LE BUT DE PETER, C'EN ÉTAIT TOUT UN" – PENNEY

Le gardien du Canadien, Steve Penney, a raconté à Claude Larochelle son éblouissement devant la montée à l'emporte-pièce de Peter Stastny, une sortie contre laquelle il s'est senti impuissant. Penney et les siens sont arrivés à Québec, hier, pour le 3e match de leur série contre les Nordiques.

Pages 2 à 6

Le Soleil, René St-Pierre

Steve Penney signant un autographe, à son arrivée à Québec, hier.

L'enveloppe d'argent
GAGNEZ 10 000$
Ecoutez CKCV 1280

depots garantis 1 an 9½%
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 / 626-1221

LE SOLEIL

MARDI 23 AVRIL 1985
QUÉBEC, 89e année, no 114.
60 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd
Livraison à domicile (7 jours) 2,75$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢
35¢

DUHAIME DÉCRIT SON BUDGET

PLACE À LA TECHNOLOGIE

Le ministre des Finances Yves Duhaime. PC

◆ Arrivé au ministère des Finances à la suite du virage imprégné au Parti québécois l'automne dernier, quand Jacques Parizeau a refusé de négocier cette courbe, Yves Duhaime veut que le budget qu'il déposera cet après-midi concrétise un autre tournant par rapport aux précédents budgets du gouvernement Lévesque.

par J.-Jacques SAMSON

"J'ai dit quand je suis arrivé aux Finances que cela faisait 25 ans qu'on déroule la Révolution tranquille et qu'il fallait tourner cette page. On n'est plus dans la révolution tranquille; ceux qui pensent qu'on y est encore sont des nostalgiques. Nous sommes dans une véritable révolution technologique. Je vais essayer de concrétiser cela dans le budget", expliquait Me Duhaime dans une entrevue exclusive au SOLEIL, en fin de semaine, dans un hôtel de la basse ville de Québec. Le "Task Force" du ministère des Finances s'y était retranché en raison de la manifestation devant le Parlement.

Le ministre avait "fermé" son budget vendredi après-midi, corrigé les épreuves de son discours tard la veille et l'équipe travaillait samedi après-midi sur les derniers papillons (les additions finales au document) et le terrain d'atterrissage du budget, dans le jargon politique, c'est-à-dire la présentation politique.

Celui qui a chaussé les souliers de Jacques Parizeau, le 27 novembre dernier, insiste au cours de

Lire A-2, BUDGET

ENTREVUE AU SOLEIL

YVES DUHAIME: UN HOMME ET SON BUDGET

Pages A-2 et B-1

GÉRANT ÉGORGÉ

Le Soleil, André Pichette

Ce n'est qu'après que les spécialistes aient examiné la scène du crime que l'on a pu emporter le corps de M. Jean-Marie Dumais.

UNE MACABRE DÉCOUVERTE DANS LE FEU

Page A-6

DOSSIERS

QUÉBEC: LE MANDARINAT EST RÉVOLU

Très peu sont ceux, parmi les grands commis de l'Etat, qu'on peut qualifier de "grands mandarins". Ghislaine Rheault nous parle aujourd'hui, dans le dernier d'une série, de la quasi-disparition du mandarinat.

Page B-3

PC

Louis Bernard, secrétaire du conseil exécutif; peut être le dernier des mandarins.

SOMMAIRE

Alain Bouchard	A-4
Annonces classées	C-9 à C-14
Arts et spectacles	C-6 à C-8
Bandes dessinées	C-12
Bridge	C-13
Carrières	B-6
Décès	C-15
Dossiers	B-3
Economie	C-1 à C-5
Editorial	B-4
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-13
Le monde	B-9 à B-12
La région	A-9 à A-11
Loteries	A-2
Mot mystère	C-9
Mots croisés	C-13
Où aller	C-8
Patron	C-13
Politique	B-1, B-2
Votre page	B-5

MÉTÉO

Du soleil, du vent, du temps doux. Maximum de 14. Demain: toujours beau.

Détails, page A-4

Le Soleil, André Dionne

Convoi spectaculaire, hier, à la sortie de Murdochville: un train de fardiers emportait vers Gaspé 82 logements. Et ce, parce que ceux-ci ne pouvaient trouver preneurs dans la ville minière, durement touchée par les mises à pied aux Mines Gaspé. André Dionne raconte, en page A-3.

DE MURDOCHVILLE À GASPÉ

CE DÉMÉNAGEMENT COÛTE $1 MILLION

XIVe Salon international du livre de Québec
23 au 28 avril
Centre municipal des Congrès de Québec
Place Québec
Mardi: ouverture à 19h. Tous les jours: de 12h à 22h. Dimanche: de 12h à 18h

— BUDGET —

(suite de la première page)

la discussion sur cette vision personnelle du développement économique du Québec dont il voulait marquer son budget. "Ça va être le budget Duhaime, ça c'est garanti" (...) Je pense qu'il est différent et j'espère qu'il sera perçu comme cela", dit-il.

"Chacun a sa perception des choses sur cette terre. On peut avoir une vue mondialiste, on peut avoir une vue continentale, canadienne, ou québécoise. Moi j'ai la mienne."

Sans être un visionnaire

Le député de Saint-Maurice se défend de vouloir jouer au visionnaire mais le Québec de l'an 2000 sera très loin de celui de 1960 et le défi est de préparer en vitesse ce terrain plutôt que d'étirer le vieux modèle de développement. Les moyens de transport changent, les formes d'énergie changent, la robotique, la télématique, les microprocesseurs envahissent le terrain. Les marchés internationaux offriront bientôt des perspectives de développement gigantesques aux entreprises qui s'y seront préparées. Qu'on pense à l'URSS qui s'ouvrira peut-être à l'Occident, la Chine, le Brésil, le Mexique en plus évidemment du marché américain qui dès 1988 sera presque une zone de libre échange.

"C'est peut-être là le défi à relever, enchaîne-t-il. Il faudra qu'on s'adapte dans ce contexte. Un budget permet de mettre en place un arsenal: plus souvent qu'autrement ce sont des moyens fiscaux d'abord et ensuite des moyens budgétaires. Comment un gouvernement peut-il aider de son mieux à la bonne marche de l'économie?"

Le Parti québécois se cherche un nouveau discours pour demander un troisième mandat à la population du Québec. Me Yves Duhaime, un proche collaborateur du premier ministre René Lévesque, a voulu situer son discours sur le budget d'aujourd'hui comme une page qu'on devait tourner sur la révolution tranquille et le modèle de développement économique du Québec qu'elle contenait. On peut s'attendre que ce thème sera repris au cours des prochaines semaines.

La phobie de la coche mal taillée

◆ Homme politique réputé très pragmatique , M. Yves Duhaime ne cherche aucunement à dissimuler le caractère électoral du budget qu'il présentera dans quelques heures.

par J.-Jacques SAMSON

Il lui faut en somme concilier l'obligation d'avoir le nez collé sur la vitre et le sens des responsabilités de garder certaines perspectives, à moyen terme, indépendamment du parti politique qui sera au pouvoir dans quelques mois , le sien ou celui de l'adversaire libéral.

A l'intérieur du gouvernement, il a une autre obligation: celle de ne pas pouvoir se payer le luxe d'une coche mal taillée, si près d'une campagne électorale, explique-t-il.

C'est sûrement le dernier budget avant les élections, résume-t-il.On est rendu à la 9e manche; on a trois hommes sur les buts; notre frappeur a trois balles , deux prises et il y a deux retraits..."

Son prédécesseur a déjà eu des ratés dans certains budgets parce que des choses avaient été sinon mal évaluées, au moins mal comprises, dit-il. La plus célèbre est la "taxe sur les enfants" pour laquelle l'Opposition a caricaturé longtemps le ministre Parizeau.

"Ca met une pression additionnelle sur les évaluations que j'ai à faire. C'est mon premier budget et il n'y en aura pas d'autres avant les élections", racontait le ministre, en fin de semaine, alors même que la presse tournait pour imprimer son budget, quelque part à Québec.

S'il y a une coche mal taillée, il était trop tard.

La date des élections

Plusieurs observateurs ont prétendu que la date du 23 avril avait été choisie pour lancer le gouvernement en élections dans la foulée du dépôt du budget.

Me Duhaime affirme qu'il a toujours été partisan du dépôt du budget tôt au printemps , avant celui de M. Michael Wilson à Ottawa. Il lui aurait alors fallu étudier minutieusement celui-ci, ajuster le sien en conséquence , tout cela entrainant des délais pouvant le conduire jusqu'en juin. Indépendamment du règlement qui doit intervenir sur la question de la péréquation (le Québec a obtenu $100 millions additionnels mais en réclame davantage) la date du 9 avril a même été envisagée. Ensuite celle du 16 avril et parce que léchéancier devenait trop serré, le dépôt a été reporté jusqu'au 23.

-Mais il fallait le présenter en avril pour laisser au premier ministre la possibilité d'élections autant au printemps qu'à l'automne?

"Pourquoi j'irais coincer mon premier ministre? Mais sa préférence va pour des élections à l'automne , il l'a souvent indiqué..." ne manque-t-il pas d'ajouter.

— BOEING (suite de la première page)

d'avoir abattu un avion civil.

Mais pour lui un avion étranger au-dessus de l'URSS qui refuse de répondre aux sommations des autorités soviétiques est "un hors-la-loi et doit être abattu immédiatement".

— Même quand il y a au moins 240 personnes tout à fait innocentes?

Si, cet avion hors la loi n'a plus le droit d'exister, affirme-t-il avec feu. Rappelons quelques faits. Le 1er septembre 1983, un avion de la Korean Air Lines (KAL) part de Anchorage, Alaska, en route pour Seoul avec 269 personnes à bord, dont 240 sont de simples passagers parmi lesquels se trouvent 10 Canadiens.

L'avion entre dans l'espace aérien soviétique au-dessus de la péninsule de Kamtchaka, près de l'île Sakhaline où des installations militaires importantes sont situées.

Mission d'espionnage déguisée, disent les Soviétiques. Erreur tout à fait innocente, disent les Coréens.

A tout événement un chasseur soviétique abat l'avion qui sombre dans la mer du Japon avec ses occupants. Même l'auteur d'un roman n'aurait pu imaginer une affaire aussi invraisemblable.

L'opinion mondiale a été ébranlée. Mais, pour les Soviétiques, leur aviation militaire a posé un geste tout à fait normal.

Qu'un gouvernement émette un communiqué disant, froidement, qu'on a tué 269 personnes pour une violation de l'espace aérien, c'est le genre de choses que l'on avale dans ce monde brutalement impersonnel des bureaucraties militaires qui encerclent la planète.

Ce qui étonne c'est qu'un homme par ailleurs chaleureux, intelligent, très cultivé, soutienne passionnément le bien-fondé d'un geste aussi exécrable en soi.

On oublie, au Canada, que le jeune homme soviétique doit obligatoirement faire deux ans de service militaire à partir de l'âge de 18 ans.

Alexei Lipovetsky a fait trois ans de service militaire car il s'est enrôlé dans la marine soviétique où l'entraînement s'échelonne sur une plus longue période à cause des voyages à l'étranger.

C'est donc dire que l'homme soviétique est rompu à la discipline militaire, à l'usage des armes, au respect de l'autorité militaire.

Ici le spectre de la guerre hante toujours les populations et sur les innombrables monuments aux morts les fantômes des disparus semblent planer.

L'ambassadeur du Canada à Moscou, Peter McClaren Roberts, m'a cité une horrifiante statistique.

Des enfants mâles nés en 1923 et 1924, seulement 10 pour 100 ont survécu au carnage de la Deuxième Guerre mondiale. C'est donc deux générations anéanties.

Les experts occidentaux ont été complètement étonnés par l'affaire du KAL 747. Car les Soviétiques y ont perdu un très gros morceau de leur crédibilité auprès des publics occidentaux.

Mais pour les Soviétiques, l'inviolabilité du territoire ne doit souffrir aucun accroc, même si cela doit coûter à l'URSS ce qu'elle a mis tant d'années à promouvoir, c'est-à-dire son image de promoteur de la paix internationale.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi
22 avril 1985)
6-2-9
7-2-9-5
Informations: **643-8990**

CITF-FM
FM 107,5

L'excellence, ça se souligne!

Et CITF-FM le fait à sa manière en remettant à chaque mois le "Prix de l'Excellence" à une entreprise de Québec s'étant distinguée dans son champ d'activités.

M. Marc B. Lachance, directeur général du 107,5 est heureux de remettre à Monsieur Grégoire Martineau, président de SONART INC. le "Prix de l'Excellence" de CITF-FM pour le mois de février 1985.

La faune à l'abri (Fin)

La propriété privée respectée: oui, mais...

◆ Le projet de législation relatif à la protection des habitats fauniques essentiels respectera les droits de propriété en territoire privé.

par Raymond GAGNE

Ce projet de législation, on le sait, sera soumis à la consultation publique à la mi-juin. On ne sait toutefois pas encore sous quelle forme et dans quel cadre la population pourra intervenir.

Pour l'instant, toutes les avenues demeurent ouvertes. On n'exclut, pour le moment, ni la commission parlementaire, ni le colloque national, le symposium ou les séances d'information régionales.

Il semble toutefois acquis que les organismes voués à la protection de l'environnement et à la conservation de la faune ne seront pas les seuls à participer à la consultation. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire, au contraire, entendre les représentants de la plupart des secteurs de la société québécoise.

Le principe

Au sujet des droits de propriété, le principe qui soustend le projet de législation veut que le propriétaire privé ne soit pas pénalisé.

Ce que le MLCP recherche c'est de conserver les habitats fauniques essentiels qui existeront au moment où la législation sera adoptée et de s'assurer qu'ils seront restaurés ou remplacés advenant le cas où ils auront été altérés ou détruits.

La législation ne visera donc pas à punir des individus. Elle contribuera plutôt à corriger des situations conduisant ou pouvant conduire à la perte d'habitats fauniques essentiels.

Donc, un propriétaire privé ne sera pas tenu de préserver un ravage de chevreuil, une frayère, un marécage où se rassemblent les oiseaux aquatiques, qu'il trouve ou peut trouver sur sa propriété, si ces habitats ne sont pas définis comme étant essentiels, s'il doit faire face à un manque à gagner en n'exploitant pas les ressources qui peuvent s'y trouver et ne reçoit pas une offre d'indemnité du gouvernement ou de la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune créée en vertu de la loi sur la conservation.

Un exemple devrait suffire à la bonne compréhension de ce qui précède.

Gaston possède un lot boisé dans la circonscription de Lotbinière. Les arbres ont atteint la maturité et Gaston juge le temps venu d'entreprendre des travaux de coupe. Or, il arrive qu'une partie de ce lot est utilisée comme refuge hivernal par le chevreuil. Une vingtaine de cerfs viennent y trouver abri et nourriture chaque année. Que doit alors faire Gaston?

Si ce ravage n'est pas défini comme étant essentiel, Gaston n'a qu'à entreprendre les travaux projetés.

Dans le cas où le refuge est défini comme étant essentiel, Gaston doit procéder autrement.

Il doit d'abord donner avis au MLCP de ses intentions. Il a 60 jours pour le faire. Si les discussions qui en découlent amènent les parties, (Gaston et le gouvernement) à constater que le propriétaire ne souffrira pas d'un manque à gagner en n'exploitant pas son lot, Gaston ne pourra entreprendre les travaux de coupe projetés.

Si, par contre, il y a manque à gagner, alors le gouvernement offrira à Gaston une indemnité compensatoire pour qu'il conserve intégralement le ravage.

Dans le cas où Gaston qui ne souffrirait pas d'une perte de revenus procéderait quand même à la coupe du bois et à la destruction du ravage, il serait alors passible de l'obligation de recréer un ravage similaire à celui qu'il aura détruit.

Advenant qu'il y ait manque à gagner et offre d'indemnité compensatoire et que Gaston détruise quand même le ravage, le propriétaire devra alors compenser monétairement le gouvernement pour la perte de l'habitat. Cette compensation monétaire sera égale à l'offre d'indemnité faite par le gouvernement à laquelle Gaston aura à ajouter les frais.

PC

PC

En annonçant, hier, qu'elle avait choisi de se présenter aux partielles dans la circonscription de Bertrand, Mme Francine Lalonde pourrait avoir comme adversaire le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa.

Francine Lalonde dans Bertrand

Les partielles le 3 juin?

◆ LONGUEUIL — Le premier ministre René Lévesque fera part, demain, à son conseil des ministres de la date qu'il a retenue pour la tenue des quatre élections partielles dans les circonscriptions de Bertrand, Trois-Rivières, L'Assomption et Bourget.

par Réjean LACOMBE
envoyé spécial du Soleil

Certaines informations recueillies permettent de croire que ces élections auront lieu le 3 juin. Toutefois, M. Lévesque s'est contenté de répondre: "Vous saurez cette semaine si c'est en mai ou en juin."

Ces quatre élections partielles revêtiront une importance particulière et le chef du gouvernement reconnaît qu'il s'agit là d'une répétition pour la grande générale qui pourrait avoir lieu à l'automne.

M. Lévesque a d'ailleurs l'intention de s'impliquer activement dans ces élections partielles. Depuis une semaine, il est entré en campagne électorale en tirant à boulets rouges sur le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa.

Mais, c'est dans la circonscription de Bertrand, sur la Rive-Sud de Montréal, que l'enjeu de ces élections est le plus important. La ministre responsable de la Condition féminine, Mme Francine Lalonde, tentera, après avoir obtenu l'investiture péquiste, de succéder au ministre démissionnaire, M. Denis Lazure.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Longueuil, hier, M. Lévesque s'est réjoui de la décision de Mme Lalonde qu'il a qualifié de "fonceuse". Le premier ministre s'est refusé d'indiquer s'il allait accepter ou refuser la démission de Mme Lalonde si jamais elle était défaite lors de cette élection partielle. "J'ai bonne confiance, dit-il, qu'elle va gagner."

M. Lévesque estime que cela importe peu si le chef libéral, M. Robert Bourassa, décidait de se présenter candidat dans cette circonscription. "Je trouverais logique, se contente-t-il de dire, qu'il se présente quelque part."

Toutefois certaines rumeurs qui ont commencé à circuler sur la Rive-Sud de Montréal laisse entendre que M. Bourassa ne sera pas candidat lors de la tenue de ces quatre élections partielles.

Jusqu'à maintenant la performance électorale du Parti québécois lors de la tenue d'élections partielles n'est guère reluisante. Le PQ a perdu les 22 élections partielles qui ont été tenues depuis la prise du pouvoir en 1976.

Par ailleurs, M. Lévesque ne croit pas que le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, ait accordé un appui quelconque au projet hydro-électrique du chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa. M. Lévesque croit qu'il s'agit avant tout d'une"remarque de courtoisie".

Le chef du gouvernement n'a pas nié que sa formation politique s'affairait à la rédaction d'une brochure purement électorale qui dresserait le bilan comparatif des gouvernements libéral et péquiste. "Il s'agit, dit-il, d'une petite brochure. Même pas la grosseur du libre de M. Bourassa. Ce n'est pas une charge à fond de train. Mais c'est de dire la vérité."

Quant à la tenue de l'élection générale, M. Lévesque a indiqué sur un ton humoristique: "La situation politique est enceinte. Ca va accoucher plus probablement qu'autrement d'ici la fin de l'année."

Déménagement d'immeubles à logements

Murdochville-Gaspé à 10 kilomètres / heure

◆ MURDOCHVILLE — Scènes inusitées et pour le moins spectaculaires que ce long voyage d'immeubles à logements multiples entre Murdochville et Gaspé.

par André DIONNE

Ce convoi étonnant de maisons appartements placées sur des plateformes tirées par des puissantes remorques, s'est mis en branle à Murdochville sur le coup du midi hier.

Les cinq camions de la société Héneault et Gosselin, une société de Rivière-du-Loup spécialisée dans ce genre de transport, tirant leur chargement de sections de maisons représentant un poids de 48,000 kilos, n'auront parcouru que quelques kilomètres, sûrement moins de cinq kilomètres, en raison des ajustements nécessaires et du temps mis à relever les lignes de transport d'électricité dont une de haute tension, et les lignes téléphoniques au sortir de la ville minière de Murdochville.Un retard important qui suppose que l'opération sera plus longue que prévu.

La route 198 a été interdite à toute circulation pendant la journée et cela pour les deux prochains jours.La Sûreté du Québec y veille.

A la faveur d'une température fort clémente, le convoi se remet en branle ce matin aux premières heures mais il est cependant douteux qu'il puisse atteindre Gaspé aujourd'hui.

La ville de Gaspé est située à quelque 110 kilomètres au sud-est de Murdochville et le convoi se déplace à la vitesse "normale" de sept milles à l'heure, un peu plus de dix kilomètres parcourus chaque heure sur une route relativement tortueuse et assez montagneuse. Et il n'est pas exclu que d'autres embûches apparaissent tout au long de ce parcours.

Décongestionner le marché

Dénudés le plus possible dont le revêtement de briques, et sectionnés par blocs pour faciliter le transport, les immeubles reprendront forme dans un quartier résidentiel de Gaspé où on a préparé sept fondations destinées à les recevoir.

Le nouveau complexe résidentiel une fois assemblé, offrira 82 unités de logements, de quoi satisfaire la demande à Gaspé, une ville dont le taux de vacance avoisine le zéro depuis fort longtemps.

Une autre unité de 16 logements sera transportée à la suite de "l'opération Gaspé", à Sainte-Anne-des-Monts, où là aussi le nombre de loyers vacants est très restreint.

Le coût de l'opération transport seulement est de $1 million, affirment tous deux le propriétaire des immeubles, M. Lucien Turcotte de Matane, et M. O'Neil Ouellet, directeur de cette opération pour la société de transport.Pour le propriétaire, les frais sont plus élevés si on tient compte des travaux de préparation à Murdochville et à Gaspé.

Les coûts

Dans une large proportion, les 113 logements de Murdochville étaient vacants depuis trois ans entraînant des risques financiers et pour le propriétaire et pour son principal créancier, la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL).

Aucune famille n'a donc été touchée par ce grand branle-bas.

L'effondrement de ce marché de l'habitation s'est produit au moment des mises à pied massives de la société d'exploitation de cuivre de Murdochville, Mines Gaspé. Loin de se redresser, les prix à la baisse du cuivre ont accentué les mises à pied et favorisé cette exode de la population gaspésienne.

Le projet de relocaliser ces immeubles remonte loin dans le temps; on parle de deux ans et demi.

L'étude des pertes encourues et des coûts d'une construction nouvelle d'unités de logements à Gaspé ont été les deux facteurs favorisant le projet de relocalisation, affirme un informateur.

Le Soleil, André Dionne

Ce convoi étonnant de maisons appartements, placées sur des plates-formes tirées par de puissantes remorques, s'est mis en branle à Murdochville, hier midi. Il est douteux qu'il puisse atteindre Gaspé aujourd'hui.

Malgré les coûts de l'opération "transport", le projet de relocalisation fera économiser 50 pour 100 du coût de construction d'immeubles neufs.

En effet, on estime qu'il en coûte environ $37,000 pour construire une seule unité de logement, soit des coûts de construction qui dépasseraient les $3 millions pour les 82 unités de Gaspé.

Une expérience

Par ailleurs, on ne cache pas que ce projet de relocalisation des immeubles de Murdochville à Gaspé pourrait servir d'expérience.

Son évaluation définitive, si l'expérience est concluante en terme de coûts, pourrait servir de base pour des projets similaires, dans les villes nordiques notamment, soulignait un informateur qui suit ce dossier de près.

Une bonne voiture qui me convient! Parce que... MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE
abonnement: 647-3333
144

CLÔTURES
● Mailles, bois métal
● Barrières et accessoires
● Installation et réparation
Orléans
849-2465

URGENT!
Besoin maison avec foyer, meublée, à louer pour mai 1985.
664-0641

Devenez propriétaire plus tôt...
et pour moins cher!

Comparez les taux d'intérêt du prêt hypothécaire à doubles versements* du Trust Royal avec les autres taux offerts.

10%†

Sur la base d'un terme de 6 mois

Vous pouvez doubler la tranche du capital et des intérêts de vos mensualités...quand vous le voulez! C'est l'un des meilleurs prêts hypothécaires sur le marché.

*Pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels.
†Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.
Intérêt calculé semi-annuellement et non d'avance.

● 1122, chemin St-Louis, Sillery 681-7241
● Centre d'Achats Place Laurier, Ste-Foy 658-1013
● 1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

TRUST ROYAL
Service des prêts hypothécaires

Place Fleur de Lys, Place Ste-Foy, Galeries Charlesbourg, Galeries Chagnon et 1060, rue St-Jean.

350

Les ateliers de langues
COURS DU SOIR
2 soirées par semaine
Allemand - Anglais - Espagnol - Italien
Français écrit au travail.
Pour secrétaires et agents de bureau qui veulent améliorer leur français.

COURS DU JOUR
Anglais et Espagnol
2 demi-journées par semaine
Niveaux: Elémentaire, Intermédiaire, Avancé
Méthodes: Audio-visuelles ou audio-orales selon les niveaux
Inscription: Du 29 avril-3 mai 1985
De 8h30 à 16h00 et de 19h00 à 21h00
Toutes les inscriptions se font au secrétariat

Début des cours du soir: 6 mai 1985
Début des cours du jour: 6 mai 1985

UN MOIS EN ANGLAIS au NEW HAMPSHIRE
pour personnes adultes: nombre limité
Réservez votre place
Dates: 7 juillet au 3 août 1985 Prix: 1 400$
Programme offert en collaboration avec le service de l'éducation permanente de l'Université du New Hampshire à Durham (près de Hampton Beach).
Logement et pension: Chambres individuelles ou doubles sur le campus. 3 repas quotidiens à la cafétéria, du dimanche soir au vendredi soir.
Cours le matin, activités en après-midi et soirée, facilité de pratique des sports, proximité des plages, excursions en fins de semaine dont une journée guidée à Boston.
Inscription: avant le 17 mai 1985.

Les ateliers de langues
Collège Saint-Charles-Garnier
1150, St-Cyrille ouest, Québec, Qué. G1S 1V7
Tél.: 681-0107, postes 46 ou 47

ALAIN BOUCHARD

Echecs et mâles

◆ — Pourquoi t'es boutonné en jaloux?

"Je suis pas boutonné en jaloux... Qu'est-ce que vous racontez-là?"

Robin y regarde deux fois. Bien oui, il est boutonné en jaloux. Il n'essaie même plus d'avoir l'air surpris: ou bien c'est une erreur calculée visant à mieux camper son personnage; ou bien c'est une erreur authentique et, alors, elle renforce encore davantage son personnage.

C'est une veste d'étoffe, à carreaux rouges et bleus, qui est boutonnée en jaloux. Robin est le seul à porter pareil vêtement. Il a également des "blues jeans", un début de moustache timide et il fume la cigarette. Des 77 concurrents, il est aussi le seul qui fume. En tout cas, le seul qui fume encore, en fin de journée.

Robin Girard peut se permettre tout ça. Robin Girard pourrait s'en permettre bien davantage. Parce que Robin Girard, voyez-vous, est le meilleur joueur d'échecs junior (19 ans et moins) au Québec, à 16 ans seulement. Un champion, surtout aux échecs, doit avoir du style, de la gueule. Robin Girard le dit ouvertement: "J'aime ça qu'on me regarde jouer. J'aime ça attirer l'attention".

Pourquoi? Parce que ça le stimule, explique-t-il. Parce que ça le force à toujours gagner. Quand tu prétends à quelque chose, tu t'arranges pour ne pas avoir l'air trop fou.

Robin Girard est enfant unique et habite Charlesbourg.

"Un jour comme plusieurs autres où on jouait au baseball, dans le champ, une dispute éclate. Moi, je suis obstineux, donc parfait la chicane. Mais l'un de mes "chums", qui a horreur de ça, me demande si je ne voudrais pas aller jouer aux échecs avec lui. C'est là que tout a commencé."

Robin Girard fréquente le Séminaire de Québec. "J'aime pas grand-chose à l'école, mais je ne suis mauvais nulle part." S'il arrive pas à devenir joueur d'échecs à plein temps — à force d'étudier et de piocher —, il songera à la médecine.

Jeux de guerre

Robin, "Rob" comme l'appellent ses admirateurs, a perdu un match, dimanche. Réjean Tremblay, qui l'a battu, revenait à la compétition, après une espèce d'intermède forcé. "J'étais tellement obsédé par les échecs que ma moyenne générale avait chuté de 88 à 83 pour 100 à l'école." Chez les joueurs d'échecs, on ne se contente pas de 80 pour 100.

Ils étaient 77 à participer à ce championnat régional des écoles secondaires, à la "poly" de Loretteville. Soixante-dix-sept adolescents de 13 à 17 ans, vêtus de gris et de beige, portant des lunettes pour près de la moitié: tout pour confirmer l'idée qu'on se fait du joueur d'échecs, tout pour renforcer les préjugés qu'on en a. Ils "performent" à l'école, aiment particulièrement les sciences exactes et adorent tous les jeux de stratégie.

Il faisait plus de 12 degrés Celsius, dimanche, et le soleil ne manquait pas de le rappeler en plombant de toutes ses forces dans les grands baies vitrées de la polyvalente.

— Vous n'aimeriez pas mieux jouer dehors?

"J'avais pas remarqué qu'il faisait si beau...".

Quand on joue aux échecs, on ne s'occupe pas de ces détails. Même que les plus gros tournois ont lieu l'été, justement, parce que les écoliers sont alors disponibles.

Soixante-dix-sept participants: pas l'ombre d'une seule fille, elle à qui on reconnaît pourtant une grande capacité de concentration et une résistance intellectuelle notable.

"C'est culturel, m'affirme une professeure de philosophie venue encourager son fils. C'est une question de moeurs, comme bien d'autres choses. Un jour, les filles se mettront à jouer aux échecs, comme elles se sont mises à devenir médecins."

— Est-ce si important que les filles jouent aux échecs? Peut-être préfèrent-elles simplement s'en passer?

"Il est important que les filles soient partout, réplique la professeure de philosophie. Particulièrement dans les jeux de stratégie. Parce que les jeux de stratégie, ça mène aux jeux de guerre et que ça ne me rassure pas du tout de voir que les jeux de guerre sont actuellement entre les mains des hommes."

Peut-être qu'alors, Robin Girard ne se boutonnera plus en jaloux. Il se boutonnera par derrière...

Selon l'Opposition

Michael Wilson au centre d'un patronage flagrant

◆ OTTAWA (D'après PC) — Une firme de publicité de Toronto, Lawson-Murray Inc., dirigée par le beau-frère du ministre des Finances Michael Wilson et dont le vice-président est le président d'association de comté de M. Wilson, a reçu, sans soumission, un contrat gouvernemental de publicité de quelque $234,000.

par Michel C. AUGER

C'est ce qu'a dû admettre, hier aux Communes, M. Wilson alors que l'Opposition a passé la presque totalité de la période des questions à exiger des précisions sur ce qu'elle appelle un cas flagrant de patronage.

M. Wilson a également dû admettre que le vice-président de cette firme, M. Douglas Robson, avait, en plus d'être président de l'association conservatrice de Etobicoke Centre, été son chef de cabinet au cours des premiers mois du présent gouvernement, mais que son salaire était toujours payé par Lawson-Murray.

Le contrat de publicité touchait des obligations gouvernementales et avait été accordé en novembre, quelques semaines après que M. Robson ait quitté le cabinet de M. Wilson pour retourner chez Lawson-Murray.

En réponse à des questions du chef libéral John Turner, M. Wilson a dû admettre ces faits en précisant que M. Robson avait été engagé strictement pour mettre en place son cabinet au plan administratif et qu'il n'avait pas agi comme conseiller politique.

Toutefois, M. Turner a soutenu que M. Robson aurait pu avoir accès à des documents de nature politique lors de son séjour chez M. Wilson.

Le chef libéral s'est ensuite tourné vers le premier ministre Brian Mulroney pour lui rappeler ses déclarations de la dernière campagne électorale à l'effet que les libéraux avaient nommé "des beaux-frères à toutes sortes de postes" et que cela constituait un vrai scandale et du mépris vis-à-vis des Canadiens.

"Le premier ministre ne pense-t-il pas que cette affaire de famille constitue un vrai scandale et que les Canadiens ont été traités avec mépris dans cette affaire?", a demandé M. Turner.

Mais, selon le premier ministre, on ne peut mettre en question l'intégrité de cette firme puisqu'elle avait elle-même recommandé que ce type de publicité ne soit plus fait par le gouvernement parce qu'elle ne servait à rien.

PC

Le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, M. Harvie Andre, invite les membres de l'opposition à scruter le contrat que son ministère a signé avec une firme de publicité torontoise dirigée par le beau-frère du ministre des Finances, Michael Wilson (en bas).

"Je crois qu'il s'agit d'une indication de grande intégrité de la part non seulement de cette firme mais aussi du ministre des Finances et des gens qui l'entourent", a soutenu M. Mulroney.

Quant au ministre des Approvisionnements et Services, Harvie Andre, dont le ministère est responsable de la publicité gouvernementale, il a soutenu que la firme Lawson-Murray était l'une des mieux cotées au Canada et représentait les institutions financières les plus importantes pour la publicité spécialisée dont elles avaient besoin.

De plus, a rappelé M. Andre, Lawson-Murray a recommandé d'abandonner ce type de publicité, ce qui épargnera quelque $400,000 par an aux contribuables canadiens. "Chaque fois que nous pourrons ainsi épargner de l'argent aux contribuables canadiens, nous le ferons", a lancé M. Andre.

Mais ces explications n'ont pas suffi aux députés de l'Opposition.

Schroeder a taquiné le poisson

◆ LOUISVILLE, Kent. (AFP) — M. William Schroeder, le deuxième homme à avoir reçu un coeur artificiel, a passé son week-end à la pêche, a déclaré, hier, un porte-parole de l'hôpital Audubon de Louisville.

M. Schroeder, 53 ans, qui a quitté cet établissement le 6 avril pour habiter un appartement spécialement aménagé, se trouve "en bonne forme", a ajouté le porte-parole.

Le porte-parole a précisé que M. Schroeder était "allé pêcher avec plusieurs membres de sa famille, dans un petit lac privé".

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

Québec, Beauce: ciel généralement dégagé. Vents modérés par moments. Max.: 12 à 14. Demain: ensoleillé.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: généralement ensoleillé. Max.: 6 à 8. Demain: ensoleillé.

Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie, Gaspé-parc Forillon: généralement ensoleillé. Max.: 6 à 8. Demain: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: généralement ensoleillé. Max.: près de 6. Demain: ensoleillé.

Basse-Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: près de 6. Demain: ensoleillé.

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées. Vents modérés. Max.: près de 2. Précipitations: 40 pour 100. Demain: peu de changement.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12 à 15. Demain: beau.

Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 16 à 18. Demain: beau et chaud.

Montréal, Laurentides, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 20. Demain: beau et chaud.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Brumeux par endroits tôt en matinée. Max.: 22 à 24. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Abitibi-Témiscamingue: ciel variable avec possibilité d'averses et risque d'orages. Brumeux par endroits tôt en matinée. Max.: 22 à 24. Précipitations: 40 pour 100. Demain: plutôt nuageux et quelques averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 18. Demain: beau et chaud.

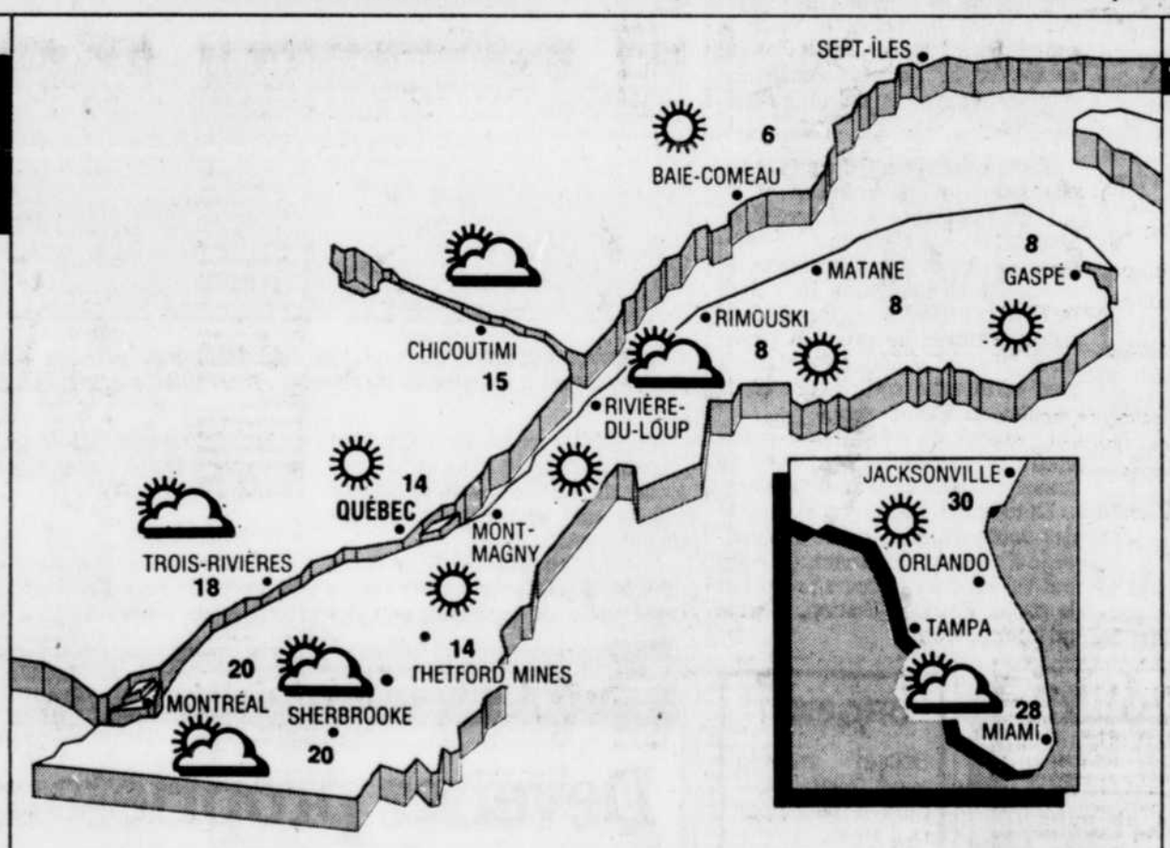

TEMPERATURES

TORONTO (PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	—1	4
Edmonton	—8	5
Fredericton	—4	16
Halifax	—1	13
Montréal	6	18
Ottawa	9	21
Québec	3	11
Regina	—3	13
Toronto	18	28
Vancouver	5	10
Windsor	0	17
Winnipeg	0	17
Boston	8	17
Buffalo	15	25
Chicago	19	28
Jacksonville	13	28
La Havane	11	25
Los Angeles	11	25
Mexico	11	25
Miami	21	28
Nassau	22	26
New York	10	26
Orlando	17	28
St. Louis	19	27
Tampa	17	31
Washington	17	34

SOLEIL

MARDI
Lever 04h43 Coucher 18h44

MERCREDI
Lever 04h42 Coucher 18h45

LUNE

premier quartier 27 avril
pleine lune 4 mai
dernier quartier 11 mai
nouvelle lune 19 mai

MARÉES

AUJOURD'HUI

Sept-Îles		Rimouski		Québec		Grondines	
03h05 H.	2.7	03h40 H.	4.1	03h05 B.	.7	06h25 B.	1.4
09h40 B.	.4	10h05 B.	.8	08h00 H.	5.3	10h15 H.	3.8
15h35 H.	2.1	16h15 H.	3.3	15h45 B.	.6	19h10 B.	1.4
21h20 B.	.6	21h50 B.	1.0	20h25 H.	4.5	22h50 H.	3.4

DEMAIN

Sept-Îles		Rimouski		Québec		Grondines	
03h40 H.	2.7	04h10 H.	4.0	03h30 B.	.7	06h55 B.	1.4
10h15 B.	.5	10h45 B.	.9	08h35 H.	5.2	10h50 H.	3.8
16h05 H.	2.0	16h45 H.	3.1	16h15 B.	.6	19h45 B.	1.4
21h55 B.	.7	22h20 B.	1.2	21h00 H.	4.3	23h25 H.	3.2

MASSE D'AIR FRAIS
MASSE D'AIR CHAUD
H HAUTE PRESSION
B BASSE PRESSION
PRÉCIPITATIONS
DIRECTION DES VENTS

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 13 avril à 16h, les routes de la région de Québec étaient dégagées et la visibilité était bonne.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

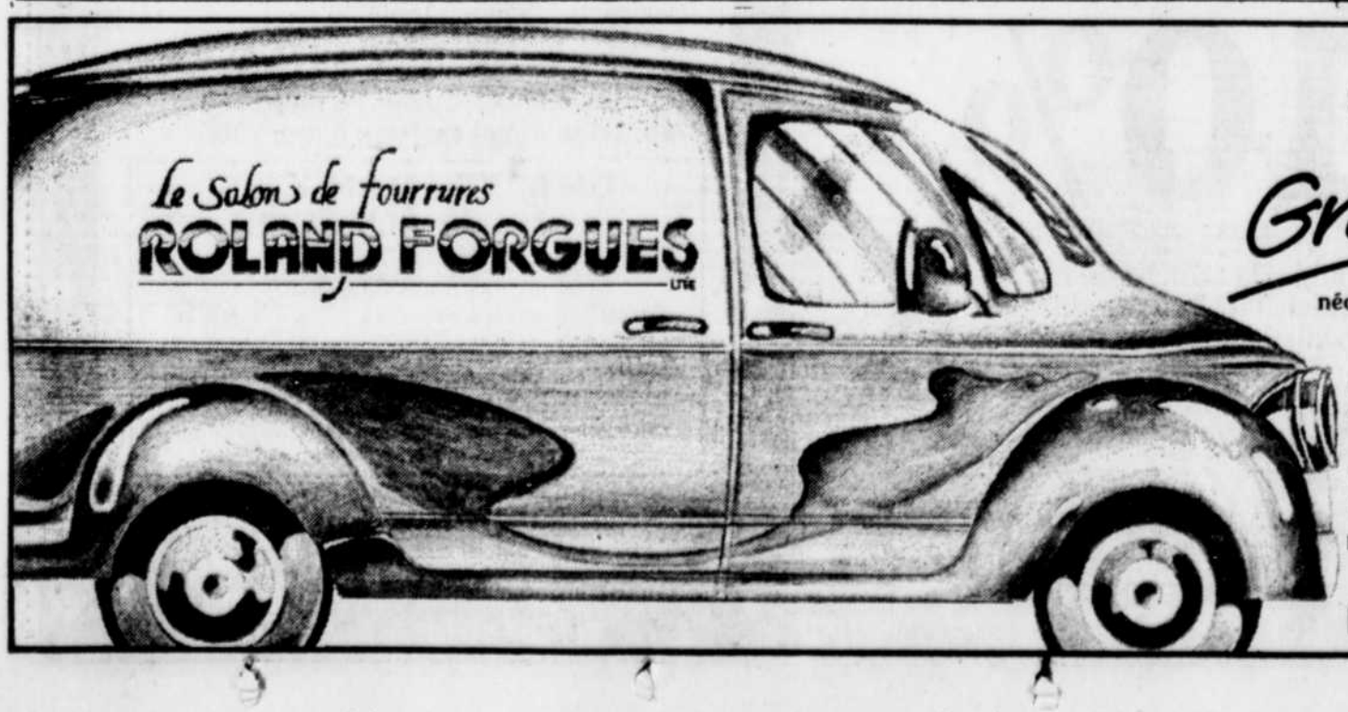

cueillette et livraison Gratuites

Confiez-nous votre entreposage-fourrures. Le salon de fourrures Roland Forgues est le seul à Québec à vous offrir une voûte **réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée.** Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler. **Estimation gratuite** des réparations jugées nécessaires par nos experts. **10% d'escompte** si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1985. 2h stationnement Pour un entreposage sécuritaire:

529-0077

Assurance pour l'année moyennant léger supplément:

Valeur 500 $ **14 $** | Valeur 1000 $ **24 $** | Valeur 2000 $ **34 $**
Valeur 3000 $ **44 $** | Valeur 4000 $ **54 $** | Valeur 5000 $ **64 $**

Demandez un nettoyage pour votre fourrure avec: MARANDA LUSTRE INC

Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES LTÉE
mail centre-ville, Québec 529-0077

une nom... une réputation!

Ottawa invité à baisser le prix de l'essence

◆ OTTAWA (PC) — Les automobilistes pourraient payer jusqu'à sept cents de moins le litre d'essence avant la fin du mois prochain si le ministre des Finances Michael Wilson adopte le budget proposé par l'Association canadienne des automobilistes.

Cette proposition coûterait un milliard de dollars au gouvernement fédéral en perte de revenus, ont déclaré des représentants de l'Association lundi après une rencontre avec Wilson. Ils ont toutefois ajouté que cette perte serait plus que compensée par une augmentation des revenus reliés au tourisme et à la baisse du taux de chômage que cette mesure entraînerait.

Cependant, non seulement Wilson n'a pas promis aux 2.2 millions de membres de l'association qu'il ferait disparaître la taxe fédérale sur l'essence dans son budget prévu pour la semaine du 20 mai, mais il n'a pas voulu non plus leur donner l'assurance qu'il ne hausserait pas cette taxe.

L'association a demandé à Wilson d'éliminer la taxe fédérale de 1.2 cent sur le litre d'essence, et de réduire la taxe de vente de 10 pour cent sur les carburants, la faisant passer de 4.5 à 1.5 cent le litre.

Ces mesures entraîneraient également une réduction des taxes provinciales sur l'essence, calculées selon le prix à la pompe.

"Le prix élevé de l'essence au Canada comparativement aux Etats-Unis dissuade les Américains de venir visiter le Canada et encourage les Canadiens à voyager au sud de la frontière", a expliqué l'association.

Le Soleil, Guy Dubé

L'essence ordinaire à 49,9 cents le litre sur la route conduisant à Saint-Raymond de Portneuf.

Dans Portneuf

Essence à 49,9 cents

◆ C'est probablement dans la région de Portneuf que l'essence se vend le moins cher au Québec. Des prix qui oscillent entre 49,9 cents le litre d'essence ordinaire (Pont-Rouge) et 51,9 cents (Neuville), en passant par 50,9 cents (Donnacona et Cap-Santé).

par Guy DUBE

Une différence qui va jusqu'à près de neuf cents le litre, si l'on compare les prix de la circonscription de Portneuf à ceux de la région immédiate de Québec. Neuf cents de différence par litre, ça veut dire 40 cents le gallon. Et 40 cents, c'est le prix que coûtait un gallon d'essence, il n'y a quand même pas si longtemps! "Téribe!"

Dans la région de Québec, les prix de l'essence variaient, hier, de 57,5 cents à 59,1 cents; situation à peu près semblable sur la rive sud.

Dans Portneuf, les détaillants expliquent que, localement, il n'y a pas eu de variation de prix lorsque l'essence est revenue à son prix normal, il y a une dizaine de jours, à Québec. Il y a 10 jours, en effet, l'essence ordinaire passait de 50 à 60 cents le litre dans la capitale. Mais les prix restaient figés dans Portneuf.

A Pont-Rouge, sur la route conduisant à Saint-Raymond, un détaillant indique que ses prix sont bas "parce que Donnacona n'a pas monté les siens". A Donnacona, un détaillant croit que c'est l'absence d'une station Gulf à cet endroit (Gulf avait été le premier à hausser ses prix il y a 10 jours) qui, probablement, a fait que les autres stations d'essence n'ont pas augmenté leurs prix.

Ce même détaillant estime que ses ventes d'essence ont doublé depuis que la région de Portneuf fait la guerre des prix à la région de Québec. Il semble savourer tellement la situation qu'il préférerait que les médias n'en parlent pas, pour éviter que les sièges sociaux des compagnies demandent aux détaillants de Portneuf de s'ajuster à ceux de Québec.

C'est à partir de Neuville (route 138) que les prix baissent de façon significative. De 58,5 cents le litre à Saint-Augustin (limites de Sainte-Foy), l'essence ordinaire chute radicalement à 51,9 cents à Neuville, à 49,9 cents à Pont-Rouge, et à 50,9 cents à Donnacona et Cap-Santé. Sur un plein d'essence, ça signifie une économie de $4 à $10, tout dépendant de la grosseur du réservoir de l'automobile.

Comme le dit si bien la publicité, "Téribe!, Téribe! Téribe!"

COMPLEXE PLACE
JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer
jusqu'à 20,000 pi. ca.
sur un même plancher
Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec
RENSEIGNEMENTS:
525-4931

Vive les jeux d'été!

C'est le temps idéal pour choisir de beaux vêtements pratiques dans notre collection printemps-été, de 0 à 16 ans.

Collection de maillots de bains "Christina". Nous gardons les lignes suivantes:
● Domino ● Gay-Toys
● Manhattan ● Nils
● Lois ● etc.

La qualité à prix abordable
LA MARGUERITE enr.
Spécialités pour enfants
Accessoires: natation, ballets, patins artistiques
1010, 80e Rue est, Place Bourg-Royal
628-8681

Imagine
DECORATION INTERIEURE
est maintenant
à Place Fleur de Lys (entrée No 1)

SPÉCIAL D'OUVERTURE *
● Stores - 30% de rabais
● Confection gratuite de rideaux jusqu'au 30 avril
* Les spéciaux sont en vigueur dans les trois magasins.
Tout pour la décoration: papiers peints, couvre-lits, duvets, dentelles, etc.
● 2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval — 651-4561
● Place Lebourgneuf, Charlesbourg — 623-5042
● Place Fleur de Lys, entrée No 1 — 641-0189

VENTE D'ENTREPÔT
MOBILIER DE CUISINE

● table ronde ou carrée
● bois massif, fini érable
Était $695
PRIX SPÉCIAL:
$398
Transport en sus

MATELAS ET SOMMIER-CAISSE

	était	spécial
Queen 60 po.	$569.95	$378 l'ensemble
54 po.	$479.95	$298 l'ensemble
39 po.	$399.95	$258 l'ensemble

Ces prix sont pour les deux pièces (matelas et sommier-caisse)

Tremblay & Bergeron Meubles Inc.
6975, boul. H.-Bourassa, Charlesbourg
626-1102 626-1108

L'ANGLAIS ÇA S'APPREND AU COLLÈGE CHAMPLAIN

PROGRAMME D'IMMERSION POUR GARÇONS ET FILLES
30 JUIN AU 20 JUILLET 1985
ou
21 JUILLET AU 10 AOÛT 1985
● Session de trois semaines pour garçons et filles de 15 à 17 ans
● Le programme d'enseignement est basé sur une approche communicative
● Magnifique campus au coeur des Cantons de l'Est et en milieu anglophone
● Résidences modernes
● Activités sociales culturelles et sportives
● Surveillance assurée
JOURNÉE D'INFORMATION
Visitez le campus le samedi 25 mai (Réservation S.V.P.)
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:
PROGRAMME D'ÉTÉ
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
LENNOXVILLE, QUE. J1M 2A1
Tél.: (819) 563-9577
CAMPUS LENNOXVILLE

merci Québec
SUPER SPÉCIAL
SUPPLÉMENTAIRES JUSQU'AU 30 AVRIL
sur voitures commandées se poursuit
Ouvert tous les soirs en semaine jusqu'à 21 h
Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

PERSONNE... mais personne ne peut nous battre
HORIZON 1985

prix de la facture + 99,95

LASER OU DAYTONA

prix de la facture + 99,95

GARANTIE
Chrysler garantit le moteur, le rouage d'entraînement et la carrosserie extérieure contre la perforation due à la rouille de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour 5 ans/80 000 km.

LA TOUTE NOUVELLE
LA MAISON plymouth-chrysler de Charlesbourg Ltée

IMPORTANT
Toute voiture Reliant, Horizon, Laser, Daytona ou camion léger
Commandez d'ici le 30 avril
le prix de notre facture + 99,95
Pour une période limitée seulement
VOUS COMMANDEZ VOTRE VOITURE AU PRIX DE LA FACTURE + 99,95
— pas de frais supplémentaires, transport et préparation inclus
— pas d'obligation d'acheter quelque option que ce soit
— valide pour voitures commandées d'ici le 30 avril
C'est clair, pas d'attrape

NOS PRIX SUR LES VOITURES EN STOCK, VRAIMENT IMBATTABLES
CAMIONS LÉGERS 1985

à partir de 7 499,95*

RELIANT 1985

à partir de 6 999,95*
* Transport et préparation en sus

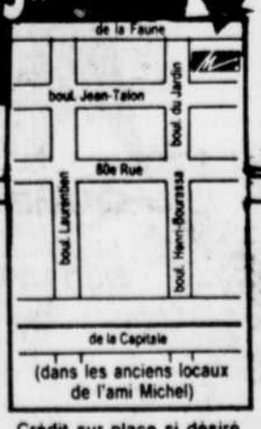

Crédit sur place si désiré

Véhicules neufs - Location - Véhicules usagés
Service et pièces ouvert de 8 h à 21 h
622-4700
LA MAISON plymouth-chrysler de charlesbourg
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg

Meurtre et incendie au bar "La Dame de coeur"

Un individu détenu comme témoin important

◆ Quatre heures environ après la découverte du corps du gérant d'un bar de la 3e Avenue à Québec, hier matin, les policiers ont arrêté un suspect que les témoins ont raconté avoir vu entrer et sortir de l'établissement aux heures qui pourraient correspondre à celles où le crime a été commis.

par Michel TRUCHON

Ce sont les pompiers de Québec qui, répondant à une première alarme, ont trouvé le cadavre dans le bureau du deuxième étage du bar "La dame de coeur". M. JeanMarie Dumais avait la gorge transpercée d'une morceau de bois.

Le lieutenant Michel Larrivée et le pompier Claude Trépanier étaient parmi les premiers sapeurs qui ont tenté d'atteindre le foyer d'incendie. "La fumée était très épaisse et il nous a fallu marcher à quatre pattes. En tournant le coin, on a vu quelqu'un étendu dans le bureau", raconte le lieutenant Larrivée.

Croyant qu'il s'agissait d'une victime de l'incendie, les pompiers ont commencé par essayer de sortir le corps mais se sont vite rendu compte qu'il y avait quelque chose d'anormal quand ils ont constaté les blessures au cou et les taches de sang.

Le feu, qui consumait le plancher, a été rapidement maîtrisé. Ce sont deux employés du bar qui avait découvert la fumée, peu avant 7h et qui avaient donné l'alerte. Les pompiers, à leur tour, avaient prévenu la police.

Bagarre et vol

Les enquêteurs n'ont pas tardé à se rendre compte que le petit bureau du gérant avait été fouillé à fond. Les tiroirs étaient ouverts et les papiers répandus sur le sol. De plus, les poches des vêtements de M. Dumais étaient retournées. Au rez-de-chaussée, le coffre-fort était ouvert et vide, mais ne portait pas de traces d'effraction. Ces indices portent les détectives à croire que le vol pourrait être le mobile de l'attentat dont le gérant de La Dame de coeur a été victime.

Il y avait également des signes montrant qu'il y a eu bagarre. Le morceau de bois dont M. Dumais avait la gorge transpercée semble d'ailleurs provenir d'une chaise qui a été brisée dans la lutte. L'autopsie pratiquée hier après-midi a démontré que l'homme, qui était âgé de 53 ans, avait également été touché au cou par une lame de couteau et qu'il portait plusieurs autres marques de coups au corps.

L'heure exacte de l'attentat n'avait pu être établie, mais il est logique de croire que le meurtre a été commis entre le moment de la fermeture légale, à 3h, et celui de l'arrivée des employés vers 6h45.

Voisins interrogés

Après avoir fait les premières constatations, les détectives Jacques Latulippe, Gilles Bélanger et Gerry Dionne, notamment, ont porté leurs efforts sur l'interrogatoire des gens du voisinage du bar situé à l'angle de la 3e Avenue et de la 11e Rue.

Ils n'ont pas tardé à recueillir des indices concernant un individu qui aurait été vu sortant du bar, peu de temps avant la découverte du cadavre. La description qu'on leur a faite leur a permis de reconnaître un homme bien connu de leurs services.

Le suspect, un jeune homme de 24 ans, a été cueilli à son domicile de la rue Place Duval. Après un interrogatoire qui a duré une partie de l'après-midi, les policiers ont jugé qu'ils avaient suffisamment d'éléments pour le détenir comme témoin important et le faire comparaître devant le coroner, aujourd'hui.

De leur côté, l'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies et un chimiste du laboratoire de police scientifique de Montréal poursuivaient leurs recherches hier pour déterminer la cause du feu. Selon toute apparence, l'incendie a été allumé volontairement, peut-être pour tenter de camoufler le crime qui venait d'être commis.

Bonne réputation

Le bar La Dame de coeur est situé dans un immeuble propriété de M. Guy Arial mais est exploité par une autre restaurateur, M. Adrien Couture, qui l'a loué il y a un an.

Selon le propriétaire de l'édifice, M. Arial, La Dame de coeur est un bar qui a toujours bénéficié d'une excellente réputation. Depuis son ouverture en novembre 1983 (on y a donné des spectacles jusqu'en juin dernier), la police n'a jamais été appelée à intervenir. "Je n'ai jamais eu connaissance de bagarres..." dit M. Arial.

La Dame de coeur est fréquentée par une clientèle dont l'âge moyen varie entre 35 et 50 ans qui aime surtout s'y rencontrer les fins de semaines où il y a un petit orchestre.

Le Soleil, André Pichette

L'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies, a apporté des morceaux du plancher pour fins d'expertise.

aguire

NOUVEAU ● NOUVEAU ● NOUVEAU

DÉPARTEMENT DE MEUBLES

AUCUN COMPTANT

1er VERSEMENT LE 1er SEPTEMBRE 1985*

* Sur les achats de meubles du 29 mars au 27 avril 85
* Excluant la taxe sur certains accessoires
* Sujet à approbation par le département de crédit

aguire ...c'est là que ça s'passe

QUÉBEC 430, avenue Saint-Sacrement 681-4124

LÉVIS 533, route Trans-Canada est 833-1341

SAINT-BASILE 255, boul. du Centenaire 329-2811

bientôt à Plessisville

L'ANGLAIS ÇA S'APPREND AU COLLÈGE CHAMPLAIN DE LENNOXVILLE

SEMAINE D'IMMERSION POUR ADULTES

Deux sessions offertes en juillet et août 1985.
Les deux sessions d'immersion visent à la fois, deux groupes principaux, soit l'élémentaire et l'intermédiaire.
Journée d'information: samedi 25 mai (réservation s.v.p.)

- Les participant(e)s recevront trois crédits collégiaux
- Le programme d'enseignement est basé sur une approche communicative
- Magnifique campus au coeur des Cantons de l'Est et en milieu anglophone
- Résidences modernes
- Activités sociales, culturelles et sportives

Pour plus de renseignements: **Collège Régional Champlain, Service de l'éducation aux adultes, Lennoxville, Québec J1M 2A1, Tél.: (819) 563-9577**

cpi

Corporation Professionnelle des Conseillers en Relations Industrielles du Québec

SESSION D'INFORMATION

À l'Hôtel/Motel Carillon situé au 2800, boul. Laurier, Ste-Foy, le samedi 27 avril 1985 de 9h à 12h, aura lieu une séance d'information intitulée "la gestion de la santé et de la sécurité des travailleurs dans l'entreprise".

Le conférencier et l'animateur des ateliers sera M. Michel Pérusse du département des Relations Industrielles de l'Université Laval.

Pour informations et réservations: **681-0195, 643-1246, 651-8064**

Membres: 20.00
Non-membres: 25.00
Etudiants: 10.00

OFFREZ-LEUR UN ÉTÉ AU FRAIS...EN LIEU SÛR!

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

Voûte à température contrôlée
• Nettoyage "Lusterized"
• Réparation et remodelage
• Estimation gratuite
• Service de cueillette gratuit

Valeur 500$: 15$. Valeur 1 000$: 20$.
Valeur 2 000$: 35$ Valeur 3 000$: 45$

Assurance disponible sur demande (en sus).

Sos Robitaille INC.

700, Richelieu, Québec
Tél.: 522-3288 / 522-0120
Depuis 1894

Deux policiers accueillis d'un coup de fusil

Plainte pour désordre qui a failli être tragique

◆ Une simple plainte pour désordre a failli tourner à l'incident tragique quand deux policiers de Québec ont été accueillis par un coup de fusil tiré à travers une porte et ont dû riposter par plusieurs coups de revolver.

par Michel TRUCHON

L'individu arrêté à la suite de la fusillade a de plus essayé d'attaquer un policier avec un couteau, au moment où on s'apprêtait à lui passer les menottes.

L'homme, identifié comme Luc Hervey, âgé de 29 ans et domicilié sur la rue des Pins est à Québec, a comparu hier en cours des sessions de la paix pour répondre à une accusation de voies de fait sur la personne de son amie et à une autre d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de blesser les policiers. L'incident est survenu peu après 21h, dimanche, dans une maison de la rue Sapinière-Dorion est.

Les agents Marc Prémont et Maxime . Tremblay étaient en patrouille, quand ils furent appelés à cet endroit pour une affaire de désordre. Une jeune femme réfugiée chez un voisin se plaignait que son ami lui menait la vie dure, précisant qu'il était dangereux.

Les policiers ont frappé à la porte de l'appartement où se trouvait l'homme et, après s'être identifiés comme représentants de la police, lui ont crié qu'ils voulaient lui parler.

"Si vous entrez, je vais vous tirer!" répondit l'ami de la plaignante.

Respectivement forts de 18 et de 15 années d'expérience comme policiers, les agents Prémont et Tremblay s'abritèrent immédiatement de chaque côté de la porte, juste en temps pour échapper à la volée de plombs qui suivit sans autre avertissement. La riposte fut instantanée et huit coups de revolver furent tirés par les policiers à travers la porte, dans le but de créer une diversion pour leur permettre de quitter le corridor sans s'exposer à un autre coup de fusil.

Rendus à l'extérieur, les agents demandèrent des renforts et Lon ne tarda pas à cerner la maison et à sommer l'individu de se rendre. A la surprise des policiers, Luc Hervey ne se fit pas prier: ouvrant la porte à la volée, il s'est précipité à l'extérieur, arme au poing. Il devait cependant immédiatement laisser tomber son fusil à ses pieds et lever les mains.

L'agent Maxime Tremblay s'approcha alors pour le maîtriser, mais alors qu'il s'approchait de Hervey, celui-ci fit mine de dégainer un poignard qu'il portait à la ceinture. Le policier ne lui laissa pas le temps de continuer son geste et lui asséna un coup de crosse de revolver à la tête et réussit à l'immobiliser au sol et à lui passer les menottes.

"On a fait usage de la force nécessaire et assurément, personne ne peut être blâmé..." a fait remarquer hier l'agent Pierre Caron, du service des relations publiques de la police.

Les observateurs s'accordent pour dire qu'il est surprenant que personne n'ait été blessé dans l'échange de coups de feu et que les policiers ont fait preuve d'une maîtrise digne de mention étant donné la rapidité avec laquelle l'événement s'est déroulé et les brusques réactions du suspect.

Radio-Canada est venue à un cheveu de présenter le vidéo sur Denis Lortie

(PC) — Les auditeurs de la télévision de Radio-Canada sont venus à un cheveu vendredi soir de visionner la cassette vidéo enregistrée le 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale.

par Norman DELISLE

Une injonction du juge Louis Lebel de la cour d'Apppel a finalement interdit au journaliste John Grant, du réseau anglais de Radio-Canada, de présenter la cassette à ses auditeurs tant qu'un banc de trois juges de la Cour d'appel n'aura pas statué sur l'affaire.

C'est vendredi matin, 19 avril dernier, que toute l'histoire a été déclenchée.

Le journaliste John Grant a alors obtenu du juge en chef associé de la Cour d'appel Jean Turgeon la permission de faire une copie de la fameuse cassette.

Cette cassette avait été prise, le 8 mai 1984, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale où un tireur solitaire avait causé la mort de trois personnes en plus d'en blesser une dizaine d'autres. Le caporal Denis Lortie a été reconnu coupable de meurtre prémédité relativement à cette affaire.

M. Grant s'est donc rendu au greffe du tribunal pour faire la copie de la cassette lorsque le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, est intervenu personnellement.

M. Guay s'est rendu au palais de justice de Québec et a sommé le journaliste de lui rendre la cassette.

Devant le refus de ce dernier, le président de l'Assemblée a réclamé une injonction interdisant la diffusion de la cassette.

Le juge Louis Lebel a accédé à la demande, interdisant à Radio-Canada de reproduire le document en ondes mais autorisant par ailleurs le journaliste à garder la copie du document.

Entre temps, un tribunal spécial formé de orois juges de la cour d'Appel aura à se prononcer dans quelques jours sur le fond de l'affaire et sur la possibilité pour le réseau de télévision de diffuser la cassette.

Versions

Si les protagonistes s'entendent sur le déroulement des faits, il n'en est pas de même quant à leur interprétation.

Pour le journaliste Grant, la cassette est un document public puisqu'elle a été présentée en preuve devant un tribunal.

L'aspect de la cassette qui intéresse le journaliste, c'est la façon dont elle démontre l'héroisme du sergent d'armes de l'Assemblée, le major René Jalbert.

M. Grant s'étonne que le président de l'Assemblée en personne ait cru bon intervenir au palais de justice pour contrer une permission donnée par un juge.

Quant au président Guay, il estime que la cassette tournée le 8 mai 1984 appartient toujours à l'Assemblée nationale. Cette dernière a collaboré avec la justice en fournissant le document pour le procès mais la Cour n'est que le dépositaire du document qui demeure propriété de l'Assemblée, croit M. Guay.

M. Guay affirme également que le point de vue de l'Assemblée n'a pas été entendu avant que le juge Turgeon n'émette l'autorisation de faire un double de la cassette.

La diffusion de la cassette n'est pas "d'intérêt public", d'après M. Guay.

De son côté, le ministère de la Justice entend faire valoir que toute diffusion prématurée de la cassette pourrait nuire au processus d'appel logé par les avocats du caporal Lortie à l'encontre de la condamnation prononcée contre lui.

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

Un examen minutieux de votre fourrure par des experts vous sera accordé gratuitement, pour les réparations jugées nécessaires.

LE PRINTEMPS, NOUS ALLONS CHERCHER VOTRE MANTEAU À DOMICILE ET VOUS LE LIVRONS À L'AUTOMNE GRATUITEMENT (dans un rayon de 25 milles)

TARIFS PRIVILÉGIÉS
Valeur de 500$ 14$
Valeur de 1 000$ 24$
Valeur de 2 000$ 34$
Valeur de 3 000$ 44$

- Protection complète contre l'incendie et le vol
- Les tarifs les plus bas en ville
- Température de 45° F et 38% d'humidité avec circulation d'air (aucune mite ne peut résister).

Assurance à l'année à un taux plus bas, en sus.

10% DE RABAIS sur l'entreposage si vous venez chercher votre fourrure au magasin avant le 1er novembre 1985.

Edgar Déchêne Fourrures LTÉE 523-3313
675, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC
2 heures de stationnement gratuit

les maillots . . .
IMPRIMÉS GÉOMÉTRIQUES

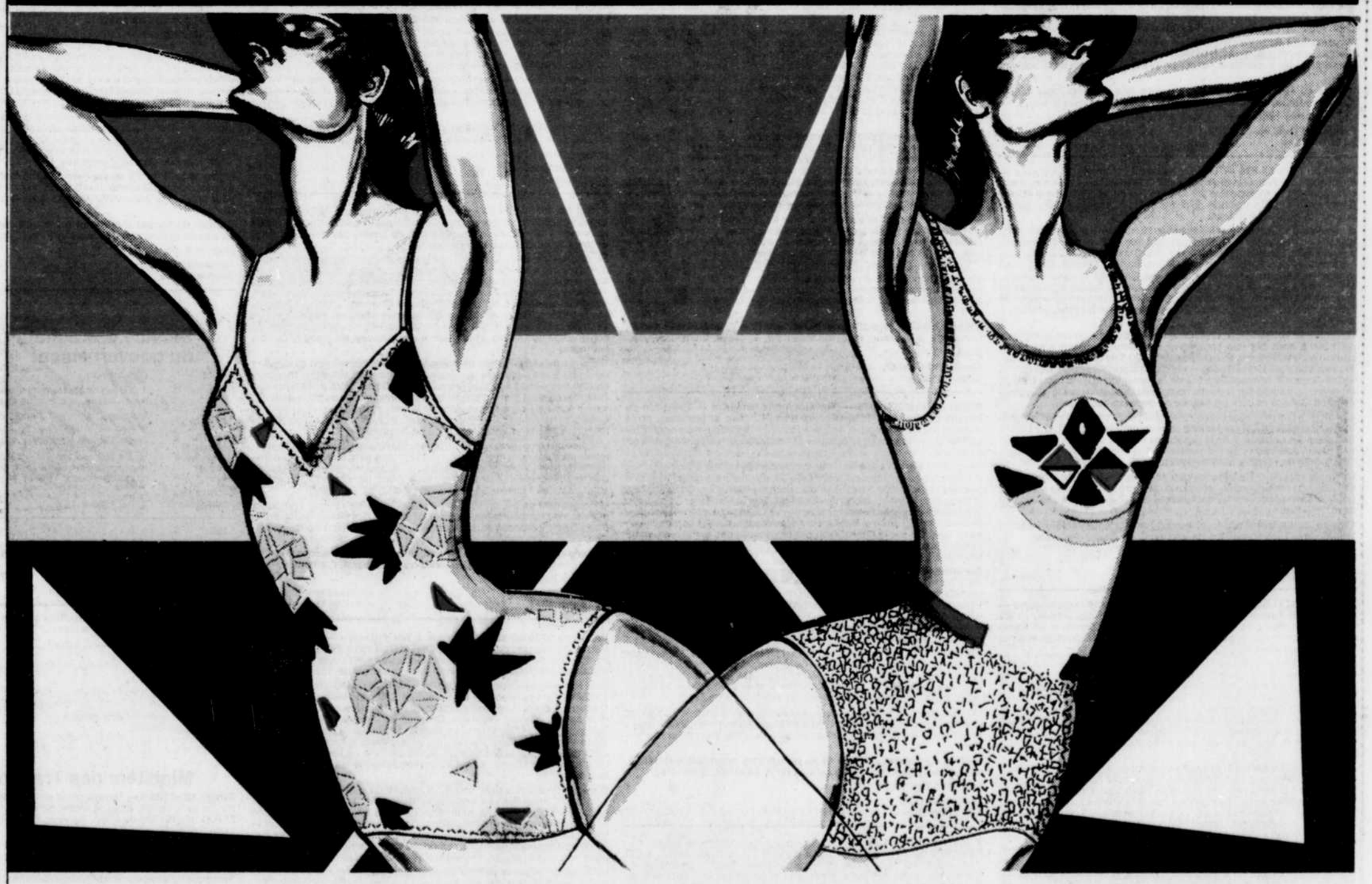

plein feu sur les **maillots formes actives**, dynamiques . . . **plein feu** sur les **imprimés géométriques** couleurs éclatantes . . . de **notre collection de france**, le maillot imprimé ananas stylisés sur fond blanc ou bleu, fines bretelles, échancrure forme V, **58.00** et le maillot imprimé-emblème, forme débardeur **72.00** les deux sont en **coton/lycra**. 8 à 14.

la maison simons
TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 1947-81-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans diverses branches de la rivière Lacolle, en les municipalités de la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle et du canton d'Hemmingford, municipalité régionale de comté des Jardins de Napierville et circonscriptions électorales de Saint-Jean et d'Huntingdon.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 18 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 9 000 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 10 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 6488-82-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Paradis et branches, en la municipalité de l'Acadie, municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et circonscription électorale de Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 000 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 8012-83-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Côté Nord du rang Grande Savane, en la municipalité de la ville de Saint-Luc, municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et circonscription électorale de Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon, et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 000 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 8879-84-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans la branche no 4 du cours d'eau Remillard, en la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et circonscription électorale de Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 14711-85-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Simioni, en les municipalités des paroisses de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Saint-Cyprien, municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville et circonscription électorale de Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 250 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 13279-86-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Pharand, en les municipalités de Côteau-du-Lac et de Saint-Clet, municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges et circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 000 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner où obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 16239-87-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Martel et branches, en la municipalité de la ville de Vaudreuil, municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges et circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 4 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 2 000 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 1421(4)-88-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Hébert et branche 1, en la municipalité de la paroisse Saint-Charles, municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu et circonscription électorale de Verchères.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 4525(8)-89-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans la branche 2 de la Décharge de devant du 5ième rang, en la municipalité de la paroisse de La Présentation, municipalité régionale de comté des Maskoutains et circonscription électorale de Verchères.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 250 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 15327-90-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Lahaise et branches, en la municipalité de la paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu, municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu et circonscription électorale de Verchères.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 5 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 2 500 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 13056-91-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Edwin, en la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, municipalité régionale de comté de Brôme-Missisquoi et circonscription électorale de Brôme-Missisquoi.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 5321-92-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans la décharge des Terres Noires et branches 3 à 9, en les municipalités des paroisses de Saint-Grégoire-le-Grand et Sainte-Angèle-de-Monnoir, municipalités régionales de comté du Haut-Richelieu et de Rouville et circonscription électorale d'Iberville.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 7 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 3 500 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 11138-93-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Piché et branches, en les municipalités des paroisses de Saint-Paul-d'Abbotsford et de Saint-Pie, municipalités régionales de comté de Rouville et des Maskoutains et circonscription électorale d'Iberville.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 250 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 4525(21)-94-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans la décharge des Trente et branche 1 et de la décharge des Onze no 2, en la municipalité de la paroisse de Saint-Jude, municipalité régionale de comté des Maskoutains et circonscription électorale de Richelieu.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 16130-95-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Cournoyer, en la municipalité de la ville de Tracy, municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu et circonscription électorale de Richelieu.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 2726-96-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les affluents C et D du cours d'eau Corbin, en la municipalité de la paroisse de Saint-Damase, municipalité régionale de comté des Maskoutains et circonscription électorale de Saint-Hyacinthe.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brôme-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 16385-97-856 — Travaux à prix unitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Rodrigue et branche 1, en la municipalité de Compton-Station, municipalité régionale de comté de Coaticook et circonscription électorale de Saint-François.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de l'Estrie, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Drummond, Johnson, Mégantic-Compton, Orford, Richmond, Sherbrooke et Saint-François, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 3 000 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 500 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 714-98-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les branches 18 ou Plourde et 19 ou Demi-Noir du Ruisseau Noir, en la municipalité de la paroisse de Saint-Adelphe, municipalité régionale de comté de Mékinac et circonscription électorale de Laviolette.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Trois-Rivières, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Arthabaska, Laviolette, Maskinongé, Nicolet, Saint-Maurice, Champlain et Trois-Rivières, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 13838(10)-99-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Grand-Maison, en la municipalité de la paroisse de Saint-Luc, municipalité régionale de comté de Francheville et circonscription électorale de Champlain.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Trois-Rivières, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Arthabaska, Laviolette, Maskinongé, Nicolet, Saint-Maurice, Champlain et Trois-Rivières, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Projet no 15529-100-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau La Décharge, en la municipalité de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan, municipalité régionale de comté de Francheville et circonscription électorale de Champlain.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Trois-Rivières, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Arthabaska, Laviolette, Maskinongé, Nicolet, Saint-Maurice, Champlain et Trois-Rivières, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 $ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 $ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy,

jeudi, le 9 mai 1985.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
5165	1 200 tables à piètement métallique avec dessus de plastique stratifié	Québec
5167	location et entretien d'effets de lingerie et d'uniformes	Montréal
5168	impression de 2 000 000 de livrets de notes de repas PR-71	Québec et Montréal
5169	impression de 5 000 000 de formules continues, TPD-87, 1 partie	Québec
Clôture des soumissions:	7 mai 1985 à 15 h	
5166	trois (3) camions (4 · 2) au diesel châssis et cabine multiplace, ayant une M.T.C. de 11 113 kg et équipés d'une caisse fourgon	Québec
Clôture de la soumission:	10 mai 1985 à 15 h	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Careau

Ministère des Transports

Projet: 108-0105-5 — Terrassement et structure de chaussée sur la route du 3e rang ouest, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, M.R.C. de Rivière-du-Loup, circonscription électorale de Rivière-du-Loup. Longueur de 1,8 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 23 000 $ ou chèque visé: 11 500 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 14 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Québec

Pluies acides et dessèchement des érables

Les acériculteurs de la Beauce s'impatientent

◆ SAINT-JOSEPH — Il est hors de question que les producteurs acéricoles de la Beauce attendent patiemment l'évolution du plan mis de l'avant par les différents intervenants qui ont participé dernièrement à une conférence pour restreindre les précipitations des pluies acides.

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

Ce qu'on réclame, a indiqué au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, c'est que l'Etat bouge avant qu'il ne soit trop tard en mettant en place dans le plus bref délai des solutions qui freineront, à tout le moins à court et moyen termes, l'évolution du phénomène de dessèchement.

Les dommages sont existants et reconnus par l'Etat, les causes semblent identifiées, il importe donc maintenant de passer à l'action avant qu'il ne soit trop tard, a ajouté M. Rodrigue.

D'ailleurs, a précisé le porte-parole des quelques 2,400 producteurs acéricoles de la Beauce, lors de la dernière conférence sur la pollution par les pluies acides, plusieurs spécialistes n'ont pas hésité à confirmer le lien étroit qui existe entre l'accroissement des précipitations acides et le phénomène de dessèchement des érables.

A ce moment, a déclaré M. Mario Rodrigue, on affirmait que pas moins de 83 pour 100 des érablières de la zone étudiée, les comtés de Beauce, Mégantic, Frontenac et Arthabaska présentaient des symptômes de dépérissement et que ce phénomène semblait prendre de l'ampleur au fil des années.

On passe à l'action

Afin d'activer ce dossier du dessèchement des érables en Beauce, a-t-on appris, un comité composé de représentants, des MRC, du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, du Conseil de développement de la Chaudière, et du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, ont convenu d'accentuer les pressions auprès de l'Etat, afin que des solutions au dépérissement soient mises de l'avant dans le plus bref délai et non pas attendre d'ici quelques années pour solutionner ce grave problème.

Soulignons que dernièrement, dans le cadre d'une activité sociale et professionnelle des agronomes de la région de Québec, tenue à la cabane à sucre de M. Léon Jacques, à Saint-Joseph de Beauce, l'ingénieur forestier Gilles Gagnon, du MER, a déclaré qu'au cours de l'été l'on réévaluera le taux de dépérissement dans les places d'études déjà établies.

Egalement, qu'une évaluation de la situation du dépérissement sera faite dans d'autres régions du Québec pour voir si ce phénomène prend de l'ampleur et que l'on mettra aussi l'accent sur l'échantillonnage de profils de sol qui ont déjà été échantillonnés il y a plus de 10 ans.

Selon M. Gagnon, cette dernière étude sera faite non seulement dans les érablières mais aussi dans des groupements résineux et elle sera aocompagnée d'une étude de croissance.

Occupation du bureau du député Marc Ferland

Début des manifestations d'Action-chômage

◆ SAINT-BASILE — Même s'ils n'ont pas trouvé en Marc Ferland un grand allié, les représentants de plusieurs groupes de chômeurs sont satisfaits de la manifestation tenue hier matin au bureau du député fédéral de Portneuf, à Saint-Basile.

par Guy BENJAMIN

Il s'agissait en fait de la première d'une série de manifestations que les mouvements action-chômage de la région de Québec entendent tenir en visitant les bureaux des députés pour protester contre les coupures déjà en vigueur ou envisagées dans le régime de l'assurance-chômage.

Hier matin, au bureau du député Ferland, le mouvement action-chômage (MAC) de Portneuf recevait des représentants des MAC de Lotbinière, Charlevoix, Québec, en plus de l'appui de la CSN et de plusieurs autres groupements de Portneuf.

Le message que voulaient livrer les représentants des chômeurs était assez simple:"Ne coupez pas dans le régime d'assurance-chômage et que les fonctionnaires cessent leur harcèlement auprès des bénéficiaires de l'assurance-chômage.

Mme Céline Bouliane, du MAC Portneuf, a expliqué que le député Ferland a été le premier à recevoir de la visite afin de souligner en même temps son inaccessibilité pour les chômeurs. Le MAC Portneuf a écrit au député un peu avant les Fêtes pour obtenir une rencontre, mais M. Ferland ne leur aurait jamais répondu.

Peu d'espoir

Les manifestants ne pourront pas dire que le député Ferland leur a laissé beaucoup d'espoir. Après avoir rejeté le blâme sur les libéraux pour le déficit élevé, M. Ferland a rejeté l'accusation selon laquelle il n'est pas accessible pour les chômeurs. "Je suis à mon bureau les lundis et vendredis et tous les jours de la semaine quand il n'y a pas de session à Ottawa, afin de rencontrer des gens qui veulent essayer de créer des emplois."

Pour le député de Portneuf, l'assurance-chômage a été utilisée à d'autres fins que celles pour laquelle ce système a été mis sur pied. Aux accusations de harcèlement, M. Ferland précise que certaines vérifications sont en cours mais ajoute que des personnes ont abusé du système de l'assurance-chômage.

Les changements

Parmi les changements survenus à la loi de l'assurance-chômage, les protestaires notent que depuis le 1er avril, les payes de vacances, les indemnités de départ, les pensions de retraite et les allocations pour congés de maladie accumulés sont désormais considérées comme un revenu et déduites des prestations d'assurance-chômage.

Augmentation de la période d'attente de deux à trois semaines, de la pénalité en cas de départ volontaire de six à dix semaines, du nombre de semaine de travail requis pour être admissible à l'assurance-chômage, ne sont que quelques unes des mesures envisagées par le gouvernement conservateur et contre lesquelles manifestent les mouvements de chômeurs.

M. Ferland et les manifestants ont tout de même trouvé un point sur lequel ils sont d'accord: le taux de chômage dans Portneuf n'est pas de dix pour 100, comme le disent les statistiques, mais bien de 25 pour 100, si on inclut tous ceux qui ont désespéré de chercher un emploi.

Le Soleil, Guy Benjamin

Mme Sylvie Pleau, travailleuse bénévole au bureau de Donnacona du mouvement Action-chômage de Portneuf, fait part au député Marc Ferland (assis) des récriminations des chômeurs. A gauche de Mme Pleau, le maire de Donnacona, M. Denis Denis, qui a donné un appui moral aux manifestants.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 294-0916-5 — Terrassement, structure de chaussée et revêtement bitumineux sur la route 172, dans la municipalité de St-Fulgence, M.R.C. Le Fjord du Saguenay, circonscription électorale de Dubuc. Longueur de 3,30 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 124 000 $ ou chèque visé: 62 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 23 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 299-0816-5 — Aménagement des abords de routes sur les routes 167, 113 et le Centre des opérations du district 99, dans la municipalité de Chibougamau, M.R.C. Le Domaine du Roy, circonscription électorale d'Ungava. Longueur de 0,91 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 12 000 $ ou chèque visé: 6 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 14 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 323-2606-5 — Réparation du tablier du pont au-dessus de la rivière Le Bras, sur le chemin du rang 1, N.O., municipalité de St-François ouest, M.R.C. de Robert-Cliche, circonscription électorale de Beauce Nord.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 12 000 $ ou chèque visé: 6 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 7 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 328-2602-5 — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Henri, sur l'autoroute 20 (voie sud), dans la municipalité de Val-Alain, M.R.C. de Lotbinière, circonscription électorale de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 8 800 $ ou chèque visé: 4 400 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 7 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 434-0205-5 — Traitement de surface double, sur la route Kirouac, chemin de Victoriaville et route Pépin, dans la municipalité de Warwick canton, M.R.C. Arthabaska, circonscription électorale d'Arhabaska. Longueur de 5,0 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 13 000 $ ou chèque visé: 6 500 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 7 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 443-2605-5 — Nettoyage au jet d'eau de la structure et des garde-fous du pont Laviolette, dans les municipalités de Bécancour ville et Trois-Rivières-Ouest, M.R.C. de Bécancour et Francheville, comtés de Nicolet et Maskinongé.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 2 300 $ ou chèque visé: 1 150 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 7 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 662-2636-5 — Réparation de 2 ponts au-dessus de la rivière L'Assomption, sur l'autoroute 40, dans les municipalités de Ville Le Gardeur et Repentigny, M.R.C. L'Assomption, circonscription électorale de L'Assomption.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 76 000 $ ou chèque visé: 38 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le vendredi, 17 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 663-2640-5 — Réparation de 2 ponts sur l'autoroute 15, dans la municipalité de Ste-Adèle, M.R.C. Les Pays d'en Haut, circonscription électorale de Rousseau.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 36 000 $ ou chèque visé: 18 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 15 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 663-2641-5 — Réparation de 2 ponts sur l'autoroute 15, au-dessus du chemin Prévost, dans la municipalité de Prévost s.d., M.R.C. La Rivière-du-Nord, circonscription électorale de Prévost.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 9 000 $ ou chèque visé: 4 500 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 8 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 883-2402-5 — Protection des surfaces d'acier de 2 structures, dans les municipalités de St-Bruno-de-Guigues et St-Edouard-de-Fabre, M.R.C. de Témiscamingue, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 6 800 $ ou chèque visé: 3 400 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 14 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 888-0101-5 — Terrassement et structure de chaussée sur la route 111, dans les municipalités de Macamic et Colombourg, M.R.C. d'Abitibi-Ouest, comté d'Abitibi-Ouest. Longueur de 3,9 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 20 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 120 000 $ ou chèque visé: 60 000 $.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 23 mai 1985.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Québec

EN BREF

Participation

QUEBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a reporté d'aujourd'hui à demain (de mardi à mercredi) la tenue de la réunion de la commission publique sur le transport en commun. L'absence du public lors de la première réunion d'une commission il y a quelques jours a incité la CUQ à tenir compte du match opposant les Nordiques et le Canadien et à reporter la séance d'une journée. Ces commissions ont été expressément créées par le gouvernement du Québec pour permettre une participation active des citoyens aux affaires du palier régional. La réunion débutera à 19h30 au 399 Saint-Joseph est, soit au siège social de la CUQ, dans l'ancien édifice d'Hydro-Québec à côté du Mail Centre-Ville.

Fuite des ventes

CHARLESBOURG — Sur les 1,200 marchands de Charlesbourg, 300 ont répondu au questionnaire expédié par la Chambre de commerce pour connaître leurs opinions sur une fuite des ventes au détail, les privant d'une somme de $276 millions annuellement. Les marchands, dans une lettre qui leur fut adressée à la fin de mars, étaient consultés sur l'effort à fournir pour corriger la situation. La directrice générale du mouvement, Mme Monique Lasalle, a dit que les marchands avaient jusqu'à vendredi de cette semaine pour répondre. Elle a précisé qu'environ 300 lettres n'avaient pu parvenir à destination en raison des changements d'adresse.

Entente de principe

CHANDLER — Après un ultime marathon de séances de négociation au cours des deux derniers jours, une entente de principe est intervenue pour la conclusion d'une première convention collective entre le syndicat (CSN) des employés et la direction de la ZEC York et Darmouth, à Gaspé. Les gains sont: respect de l'ancienneté lors du rappel au travail et de mise à pied; réduction des heures de travail par semaine avec période de repos; amélioration de la salubrité dans les camps en forêt et hausse des salaires qui passent de $5.26 à $7.15 (pour la première année de la convention d'une durée de 3 ans).

Collaboration Lynda Cloutier

Super week-end Lions

Une course automobile-obstacles sera présentée à Vallée-Jonction, du 17 au 19 mai, dans le cadre du "Super week-end Lions". Une centaine de concurrents de différentes régions du Québec y sont attendus sur ce parcours de 7 / 10e de mille, sur terre battue. De gauche à droite, MM. Roger Bourque, commanditaire; Serge Turcotte, président de l'événement; Mario Paquin et Jean-Luc Marcoux, commanditaires.

Le Soleil, Yvon Mongrain

La neuvaine à sainte Anne aura lieu du 17 au 25 juillet.

Sainte-Anne-de-Beaupré

Le thème de la neuvaine sera: "avec toi nous sommes jeunes"

◆ "Avec toi, nous sommes jeunes"; tel est le thème retenu par les autorités du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, à l'occasion de la grande neuvaine qui se tiendra du 17 au 25 juillet. Ce thème a été inspiré par la lettre apostolique de Jean-Paul II adressée aux jeunes du monde, à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse.

par Gérald OUELLET

Les Pères Rédemptoristes ont annoncé que la neuvaine pour les anglophones sera prêchée par Mgr Peter Sutton, évêque de Labrador-Schefferville, tandis que celle des francophones est confiée aux pères Gérard Desrochers et Mario Doyle, rédemptoristes. Le message livré par ces prédicateurs s'inspirera de l'Année internationale de la jeunesse et du souci de sans cesse renouveler sa foi.

Les grandes dates

Toutefois, la saison au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui s'étale de juin à octobre, contient plusieurs activités importantes.

C'est ainsi que du 4 au 6 juin, les femmes chrétiennes de l'archidiocèse de Québec et du diocèse de Chicoutimi seront en pèlerinage; celui-ci sera suivi par le pèlerinage de la Fédération des gardes paroissiales le 16 juin. Les réserves et les bandes amérindiennes les plus proches du sanctuaire sont attendues le 30 juin à l'occasion du dimanche des Indiens.

Le 7 juillet marquera la fête de la consécration de la dédicace de la basilique. La grande neuvaine précède la fête de sainte Anne, le 26 juillet. On note aussi le pèlerinage des malades le 18 août ainsi que la fête de la maternité de sainte Anne le 8 septembre.

Travaux à la basilique

Des travaux importants de finition ont été exécutés au cours de l'hiver dans l'église inférieure. On a revêtu de crépi les voûtes et les écoinçons de la salle de l'entrée de l'église inférieure.

Des travaux de revêtement ont aussi été effectués sur les murs de l'église inférieure. La finition du choeur de l'église a aussi occupé les ouvriers lors de la saison hivernale.

Usine paralysée par une grève à Thetford-Mines

◆ THETFORD-MINES — La grève qui paralyse depuis mercredi dernier l'usine de caravanes et de roulottes motorisées Apalache, à Thetford-Mines, risque de compromettre la survie de l'entreprise.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

C'est ce qu'a confié, hier, au SOLEIL le président de "Les Industries Apalache Ltée", M. Maurice Délisle. "Compte tenu de la situation difficile que l'industrie traverse depuis quelques années, il ne faut pas que ça dure trop longtemps sinon on va avoir des problèmes", a-t-il précisé.

Membres d'un syndicat affilié à la CSD, les 42 employés ont débrayé mercredi matin en pleine production de roulottes motorisées, à peine trois semaines après avoir été rappelés au travail. La mise à pied saisonnière durait depuis le début de décembre.

La veille du déclenchement de la grève, à l'unanimité, les ouvriers avaient rejeté les offres de l'employeur pour le renouvellement du contrat de travail qui a pris fin en décembre 1984.

Selon le conseiller syndical, M. Marcel Bilodeau, la partie patronale proposait une entente d'une durée de deux ans prévoyant le gel des salaires en 1985 et la réouverture du contrat sur cette clause, l'an prochain.

M. Bilodeau a admis que la compagnie avait déposé, samedi dernier, une nouvelle offre qu'il jugeait insuffisante pour la soumettre aux syndiqués. La compagnie était prête à parapher un contrat de trois ans accordant une hausse de 4 pour 100 cette année, l'augmentation du coût de la vie plus une prime d'enrichissement de 0.05 pour chacune des années de 1986 et de 1987. Au SOLEIL, le président de l'entreprise avait fait état de hausses de 5, 1 et 1 pour 100.

Le président du syndicat, M. Clément Côté, a confié que les syndiqués réclamaient des augmentations immédiates de $1.60 l'heure pour un contrat de deux ans, dont $0.60 en guise de rattrapage pour le gel des salaires que les employés ont accepté en 1983 pour venir en aide à la PME.

Chez Apalache, le syndiqué le mieux rémunéré gagne $7,96 l'heure. Le salaire de base est de $5.25, selon le président du syndicat, et de $6.18 selon l'employeur.

Ouverture demain du 27e Festival de l'érable

◆ PLESSISVILLE — Un forfait intéressant à $9.50 par personne est offert aux groupes qui visiteront le 27e Festival de l'érable de Plessisville, dans les Bois-Francs, durant la période intensive des activités qui débute demain pour se poursuivre jusqu'à dimanche.

par Fortunat MARCOUX

Le prix comprend un repas à la cabane à sucre, un tour de ville, la visite d'une entreprise, l'admission à l'exposition des produits de l'érable et au salon des arts, la présentation d'un diaporama sur les attraits touristiques de la région, un vin d'honneur, et les services d'un guide pour la journée. En retour d'un supplément de $1.50 on pourra déguster de la tire. On peut faire des réservations en téléphonant au numéro (819) 362-2641.

Activités

Comme l'organisation en 1985 des fêtes du 150e anniversaire de fondation de Plessisville a nécessité le recrutement d'un grand nombre de travailleurs bénévoles, les responsables du festival ont choisi de réduire la durée des activités de la prochaine édition.

Les festivités prévues durant la période intensive des activités sont, pour mercredi, le traditionnel souper des gens d'affaires et la soirée de l'improvisation; pour jeudi, la bastringue de Jean Collard au centre communautaire et la soirée disco-roule pour les jeunes à l'aréna; pour vendredi, la soirée casino-Vegas; pour samedi, une compétition de boîtes à savon pour les jeunes, et le banquet-gala de la reine; et pour dimanche, le déjeuner familial et le souper au boeuf braisé.

Pendant toute la durée du festival, les gens pourront visiter, à la salle Saint-Louis, l'exposition des produits de l'érables ainsi que le salon des arts. L'un des exposants en acériculture sera proclamé le "roi de l'érable"

"Bonhomme Palette" vous attend à Plessisville à son Festival de l'érable.

CHEZ CTR SERVICE DE PNEUS

LES PRIX VOLENT BAS!

BRIDGESTONE — Pneus ceinturés d'acier de construction SUPERFILLER unique à Bridgestone.

RD-108/Pneus d'été
57,00$
P145/80R13 F/N

RD-212/Pneus d'été

P185/75R14	F/B	96,00$
P195/75R14	F/B	102,00$
P205/75R14	F/B	108,00$
P215/75R14	F/B	113,00$
P205/75R15	F/B	112,00$
P215/75R15	F/B	116,00$
P225/75R15	F/B	119,00$
P235/75R15	F/B	129,00$

SF-402/Pneus 4 saisons
59,00$
P155/80R12 F/N

P155/80R13	F/N	63,00$
P165/80R13	F/N	69,00$
P175/80R13	F/B	78,00$
P185/80R13	F/B	80,00$

AMORTISSEURS MONROE
... pour suspension MacPherson ou conventionnelle. Pose incluse pour les amortisseurs conventionnels de voitures de tourisme et camionnettes.
25% de rabais sur le prix suggéré.

Courez la chance de gagner une voiture THUNDERBIRD 1985 de Ford. Participez dès maintenant!

CTR GARANTIE contre les radiations routières

Le prix inclut la pose

CHÈQUES PERSONNELS VISA MasterCard

128, avenue St-Sacrement, Québec 681-0511
8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 627-0940
10750, boul. Lacroix, St-Georges-de-Beauce 227-2868
839, rue Notre-Dame nord, Thetford-Mines 338-3551
200, St-Jean-Baptiste ouest, Rimouski 724-2533
374, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup 862-2011
201, boul. Taché ouest, Montmagny 248-1411
206, rue Nairn, La Malbaie 665-2541
Pneus Brousseau, 70, 3e Avenue, Québec 522-1130

CTR SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE

Invitation

Rotac électronique
vous invite à venir découvrir*
les enceintes acoustiques
du concepteur français
Pierre-Étienne Léon
le samedi 27 avril
de 9h à 16h

*Présentation officielle du nouveau modèle «M III»

rotac électronique inc.
2873, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec (418) 653-7768

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'assemblée de présentation des candidats du Rassemblement populaire dans Saint-Sauveur et Sacré-Coeur a réuni 150 militants hier soir au centre Durocher.

Rassemblement populaire: vive lutte dans le district St-Sauveur et Sacré-Coeur

◆ Ce n'était pas la première fois que deux membres du Rassemblement populaire se faisaient la lutte pour obtenir un poste de candidat. Pourtant la soirée de présentation des candidats tenue hier soir au Centre Durocher prenait une dimension importante pour le parti municipal d'opposition à Québec.

par Pierre-Paul NOREAU

MM. Paul-Yvon Blanchette et Jacques Fiset qui se disputaient hier soir le poste de candidat du Rassemblement populaire pour le district numéro 9, soit les paroisses Saint-Sauveur et Sacré-Coeur, avaient eu des prédécesseurs en 1981. Mme Michèle Guay et M. Pierre Mainguy s'étaient soumis au verdict des militants de l'opposition à la haute ville pour le choix du candidat qui devait finalement amener M. Mainguy à la table du conseil lors d'une élection partielle.

Ce premier cas presque oublié appartient aux annales du parti, faisait-on valoir hier soir. La lutte entre MM. Blanchette et Fiset était la première de l'histoire actuelle et symbolisait la démocratie réelle existant dans le parti, a-t-on souligné, par opposition avec le Progrès civique où les candidats sont choisis. Ce n'était pas la dernière élection pour un poste de candidat, des surprises étant même à prévoir dans les luttes à venir.

Environ 150 personnes se sont finalement amassées au Centre Durocher pour entendre les deux aspirants. Connus comme deux militants de longue date dans le parti, ils ont suscité beaucoup de passion dans ce district qui compte 220 membres en règle du Rassemblement populaire, soit le deuxième en importance à ce chapitre sur les 21 que compte la carte électorale de Québec.

Le représentant actuel du district est le conseiller Gérard Marcotte, du Progrès civique du maire Jean Pelletier. Il avait recueilli 48 pour 100 du vote en 1981 contre 35 pour 100 pour le représentant du Rassemblement populaire, M. Marc Roland, et 13 pour 100 pour un indépendant, M. Jean Blouin. La majorité de M. Marcotte a été de 396 votes.

Candidat

M. Jacques Fiset a finalement été élu comme candidat du Rassemblement populaire dans le district 9, alors que 147 membres du parti se sont prononcés. Il est le deuxième à avoir été choisi outre M. Pierre Mainguy à la mairie. M. Fiset, âgé de 37 ans, est à l'emploi de Radio Basse-Ville à titre de responsable de l'administration. Il est membre de son parti depuis 1977 et responsable du secteur basse ville.

La CECQ nomme ses huit représentants

◆ La Commission scolaire francophone de Québec instituée récemment sur le territoire actuel de la Commission des écoles catholiques de Québec a été dotée, hier soir, d'un conseil provisoire composé de huit commissaires et de quatre parents.

par Richard HENAULT

Les représentants des parents n'ont pas encore été désignés, mais les commissaires de la CECQ ont choisi huit d'entre eux pour faire partie du conseil provisoire.

Ce geste était devenu nécessaire à la suite du récent décret gouvernemental instituant une commission scolaire francophone sur le territoire actuel de la CECQ.

Sept des dix commissaires intéressés ont été élus par scrutin secret, tandis que le président de la CECQ, M. Lucien Flamand, a pu bénéficier d'un siège réservé après que le conseil eut adopté presque à l'unanimité une résolution en ce sens.

Cinq tours de scrutin ont été nécessaires pour parvenir à la formation du conseil provisoire. Au premier tour, six commissaires ont été élus, soit Mmes Suzanne Bélanger, Jeanine Dionne, Ginette Samson ainsi que MM. André Savard, Jacques Gingras et Gabriel Légaré.

Après deux autres tours, on n'était toujours pas parvenu à désigner le huitième commissaire et le conseil a donc convenu d'écarter le candidat ayant reçu le moins de votes lors du dernier vote.

Au dernier tour, avec seulement deux candidats en lice, M. Maurice Hébert a été désigné pour compléter le nouveau conseil.

Le nombre de représentants au conseil provisoire a d'abord fait l'objet d'un débat entre les commissaires, un certain nombre d'entre eux préférant qu'il soit de 15 au lieu de 12. Tel que prévu par la loi 3, 5 commissaires, soit le tiers, aurait été des parents.

Les partisans de ce format de conseil avaient justifié leur option en invoquant le nombre de commissaires intéressés à faire partie du conseil provisoire et par la somme de responsabilités qu'ils auront à assumer.

Ceux qui prônaient la formation d'un conseil de 12 commissaires, pour leur part, ont dit rechercher une meilleure efficacité tout en avouant vouloir limiter au minimum le nombre de parents.

Sainte-Foy

Le parti du maire boycotte la réunion

◆ Refusant de se laisser "entraîner dans les petites manoeuvres d'hommes politiques en mal de publicité", les 9 conseillers du parti du maire Lavoie ont tous boycotté hier soir l'assemblée spéciale du conseil de Sainte-Foy qui devait demander au ministre des Affaires municipales la permission de modifier les limites du centre-ville fixées par le schéma d'aménagement.

par Marie CAOUETTE

Faute de quorum (fixé à 8 personnes), les 7 conseillers d'opposition présents ont donc dû transformer l'assemblée en réunion d'information pour la centaine de citoyens qui s'étaient malgré tout déplacés.

L'assemblée spéciale du conseil a, elle, été ajournée au lundi 29 avril 20h, une semaine avant la prochaine assemblée régulière, afin de respecter le délai de 30 jours à l'intérieur duquel les municipalités peuvent demander des modifications au schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec.

Selon un communiqué émis hier soir par le Renouveau municipal, au pouvoir à Sainte-Foy, les conseillers absents jugeaient que cette assemblée spéciale était une "séance-bidon" destinée à constituer une tribune électorale aux 2 aspirants maires Gilles Carignan et Andrée P. Boucher.

Le Renouveau ne se déclare pas prêt à laisser aller "des gains acquis de haute lutte par Sainte-Foy à l'encontre des autres municipalités de la CUQ et à poser un geste absolument irresponsable à l'égard de la population de Sainte-Foy, geste qui aurait risqué de compromettre à tout jamais l'avenir de notre ville".

Néanmoins à l'assemblée du 6 mai, le Renouveau municipal déposera des mesures propres à concilier les intérêts des citoyens du centre-ville avec ceux de la population en général, annonce-t-on dans le communiqué.

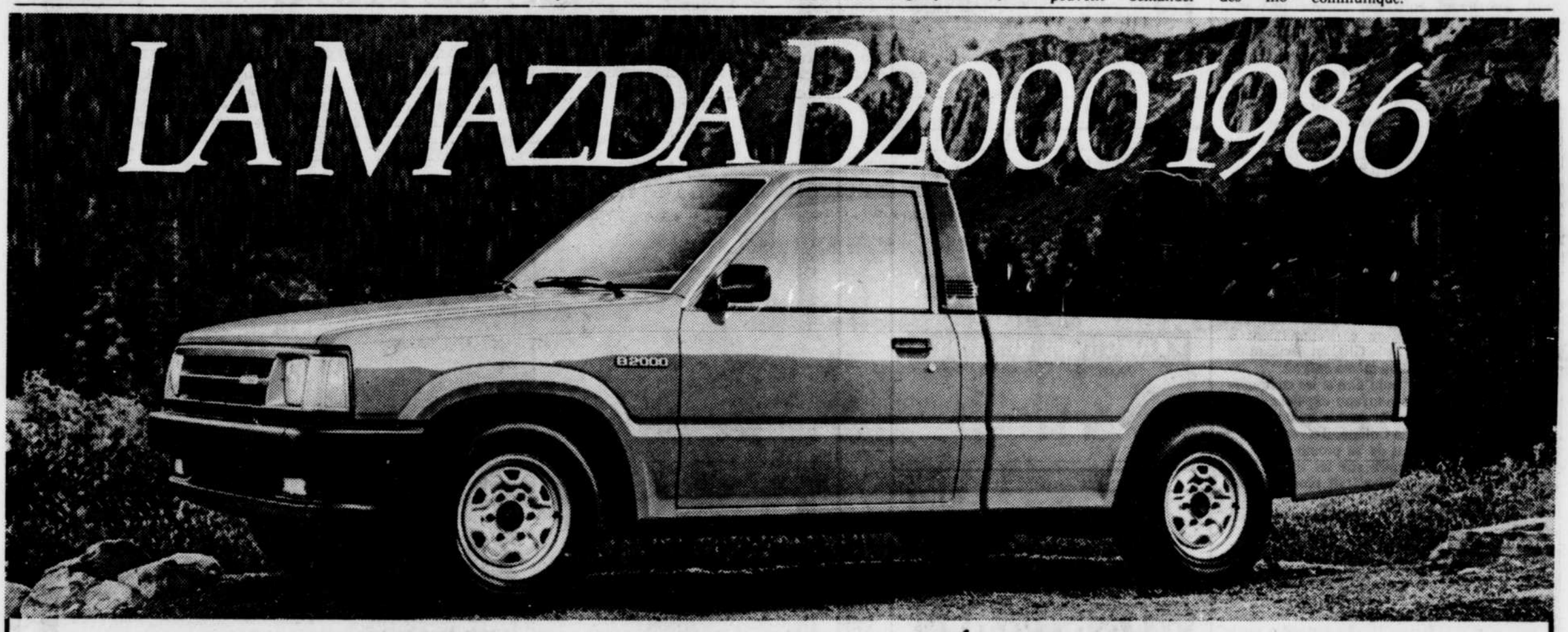

C'EST TOUJOURS, AVEC TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES STANDARD, LA CAMIONNETTE LA MOINS CHÈRE AU CANADA:

LISTE DE L'ÉQUIPEMENT STANDARD	PRIX	TRANSMISSION À 5 RAPPORTS SURMULTIPLIÉE	PNEUS RADIAUX CEINTURÉS D'ACIER	GLACES EN VERRE TEINTÉ	ESSUIE-GLACE À BALAYAGE INTERMITTENT	DEUX RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS	RADIO AM/FM	PROGRAMME DE PROTECTION POUR L'ENTRETIEN DE 3 ANS SANS FRAIS
MAZDA B2000 1986	**7 675 $***	**S**	**S**	**S**	**S**	**S**	**S**	**S**
TOYOTA 1985	7 998 $*	ND	S	ND	ND	ND	O	O
NISSAN 1985	7 694 $*	S	S	ND	ND	O	O	O

S = standard; ND = non disponible; O = en option.

La toute nouvelle Mazda B2000 1986.

Toute nouvelle car sa forme élancée, aérodynamique, minimise sa résistance à l'air et sa consommation. En même temps, elle offre plus d'espace que jamais pour la tête, les épaules et les jambes.

Toute nouvelle parce que son système de suspension avancé, joint à la voie la plus large de toutes les "petites" camionnettes vendues au Canada, fait de la B2000 l'une des camionnettes les plus stables et souples dans sa catégorie.

Et toute nouvelle, car l'espace de chargement est défini par une caisse à double paroi dont les joints sont soudés pour plus de robustesse. De plus, l'abattant arrière se déclenche sur simple pression, ce qui facilite le chargement et le déchargement.

Mais il y a une chose qui n'a pas changé sur la toute nouvelle série B2000 1986. Parce que c'est une Mazda, c'est toujours, au Canada, la moins chère des camionnettes à posséder tout cet équipment standard.

PROGRAMME DE PROTECTION DE 3 ANS GRATUIT

Toutes les camionnettes Mazda sont livrées avec ce programme de protection exclusif. Sans aucuns frais supplémentaires, vous êtes protégé contre le coût des réparations mécaniques éventuelles pendant 3 ans ou 80 000km; ce programme comprend la garantie du constructeur et couvre l'utilisation commerciale aussi bien que privée. Pour d'autres camionnettes, une telle protection prolongée pourrait vous coûter jusqu'à 300 $. Mais pas chez Mazda.

GÉRÉ PAR LA Garantie Internationale (CANADA) LTÉE

7675$*

*Prix de détail suggérés par le fabricant. Excluant: frais de préparations, taxes provinciales, immatriculation, frais de transport, options et autres frais du concessionnaire. Comparaisons fondées sur l'information publiée et sur les prix de détail suggérés par le constructeur des modèles de camion de base. Les concessionnaires Mazda et ceux de la concurrence peuvent offrir un prix encore plus avantageux. Prix et caractéristiques assujettis à changements sans préavis.

mazda

MAZDA DÉFINIT LES NORMES

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, rue Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare ouest
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham Bell
687-8753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529, route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith sud
338-4694

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-7888

Petit Pabos
Automobile Pabos Inc.
C.P. 100, route 132
Grande-Rivière
385-3031

Plessisville
Maurice Côté Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-3735

St-Patrice de Beaurivage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-3322

Les grandes réformes gouvernementales

Parents et familles ont été les oubliés

◆ Au lendemain des treize forums régionaux tenus à travers tout le Québec, le comité de la consultation sur la politique familiale constate que les parents et les familles sont les oubliés des grandes réformes gouvernementales depuis les 25 dernières années.

par Damien GAGNON

Au cours d'une conférence de presse hier à Montréal, M. Maurice Champagne-Gilbert (président), Mme Christianne Bérubé et Nicole Boily ont en effet souligné que la très grande majorité des participants è ces forums (plus de 2,000 québécois) ont soutenu que les parents et les familles ont été mis à l'ombre des réformes qui ont marqué, notamment, l'école, la santé et les services sociaux.

Profitant de cette rencontre avec la presse, le comité de la consultation a rendu public le calendrier des audiences nationales sur la politique familiale qui débuteront demain le 24 avril pour se terminer le 23 mai. Au cours de cette période, le comité tiendra une dizaine de jours d'audiences dont deux à Québec, soit le 2 et le 13 mai à l'édifice H situé au 875, Grande-Allée est. A Montréal, les audiences se dérouleront au Centre Saint-Pierre Apôtre, rue Panet.

L'Etat, les municipalités, les milieux de travail, les agents économiques, les écoles même où l'on sent trop de portes fermées, peuvent-ils simplement penser familles et parents? Voilà l'interrogation que nous avons entendu partout à précisé M. Maurice Champagne-Gilbert.

Selon les intervenants à ces forums, la société doit prendre les moyens pour corriger les injustices de la fiscalité à l'endroit des familles; tenir compte des cycles de vie familiale, en particulier le cycle où les enfants ont moins de six ans, et développer en conséquence: allocation de disponibilité, services de garde, congés parentaux; maintenir et augmenter les allocations familiales ou toute prestation équivalente.

On veut aussi que soit introduit dans la politique familiale une notion claire "d'avantages sociaux familiaux" qui permette, notamment, de reconnaître l'apport social et économique des tâches parentales et l'on réclame l'égalité dans les salaires payés aux femmes et aux hommes.

M. Champagne-Gilbert souligne que trois grandes priorités se sont dégagées de ces forums: la lutte contre la violence, la transformation des rôles familiaux et sociaux entre les hommes et les femmes, des milieux de travail et des entreprises à coloniser du point de vue de leur responsabilité sociale à l'égard des familles.

Les élections provinciales qui approchent inquiètent les parents et les familles. On se demande si tout cela ne sera pas à recommencer et l'on attend plus que des engagements électoraux pour se faire convaincre souligne M. Champagne-Gilbert.

Il précise que si le gouvernement veut procéder à la mise en place d'une structure administrative avant les élections, nous ne pouvons que dire que cela ne saurait préjuger de notre rapport puisque les demandes de la population là-dessus sont claires et que l'orientation générale que doit prendre la politique familiale est connue depuis longtemps.

Le comité de la consultation à la lumière des observations entendues aux forums régionaux apporte des modifications à la définition que donne de la famille le livre vert.

Des éléments qui se dégagent de la consultation, le comité de la consultation retient que la famille c'est d'abord le groupe de personnes formant et entourant une relation parent-enfant, des personnes qui sont unies par diverses formes de liens et d'engagements à travers des cycles de vie variables avec le soutien des ressources collectives.

Camp de la paix

Roch La Salle a demandé le retrait des accusations

◆ OTTAWA (PC) — Le ministre des Travaux publics, M. Roch La Salle, a demandé aux procureurs du ministère de la Justice de retirer les accusations portées contre les deux campeurs de la paix arrêtés par la GRC lors de leur expulsion de la Colline parlementaire, tôt hier matin.

par Pierre APRIL

"J'ai informé le ministère de la Justice de laisser tomber les accusations lors du procès en Cour provinciale, fixé au 3 mai", a-t-il dit.

Hier matin, à 7h15, la GRC a demandé aux campeurs de déplacer immédiatement tous leurs objets personnels et installations du terrain de la Colline.

Un avis, les informant que leur campement serait dorénavant considéré comme une infraction à la Loi sur la violation de la propriété, a été lu par un agent. Deux campeurs ont refusé de s'y conformer et ils ont été arrêtés et conduits au poste de police.

Libérés quelques heures plus tard, les deux campeurs revenaient sur la Colline et annonçaient qu'ils avaient l'intention de contester l'ordre d'éviction et de poursuivre leur manifestation qui dure depuis maintenant deux ans.

"Nous accepterons toujours, a déclaré le ministre La Salle aux Communes, le type de manifestations régulières sur la Colline parlementaire et nous respecterons toujours la façon de faire les choses, mais, dans la cas du camping, j'annonce aujourd'hui (hier) que la Colline n'est pas un terrain de camping."

Au moment même où il prononçait ces paroles, les campeurs de la paix installaient de nouveau une table sur les pelouses du Parlement, distribuaient de la littérature et s'apprêtaient à défier le gouvernement et la GRC en décidant de passer la prochaine nuit au même endroit.

M. La Salle n'a pas voulu dire si les campeurs récalcitrants seraient à nouveau expulsés et arrêtés. Lorsqu'on lui a fait savoir qu'une table avait été installée sur la Colline, il a répété qu'il n'empêcherait personne de se promener ou de manifester dans les règles sur les terrains du gouvernement, mais qu'il n'était plus question d'accepter toute forme de camping.

"Pour l'instant, a-t-il dit, je ne peux pas vous dire ce qui se passera, il faudra attendre jusqu'à demain matin (aujourd'hui)."

Le ministre a ensuite déclaré qu'il en parlerait avec la GRC avant de prendre une autre décision.

Tout au long de la journée, les trois derniers campeurs ont flâné sur les pelouses de la Colline et ont promis à qui voulait les entendre qu'ils allaient continuer leur efforts de sensibilisation en faveur du désarmement, de la paix et contre la guerre des étoiles.

Cette décision de démembrer le Camp de la paix, installé il y a deux ans pour manifester contre les essais du missile de croisière en sol canadien, n'a pas fini de susciter de l'intérêt et le ministre La Salle, qui a hérité bien malgré lui du problème, devra faire autre chose que de poser des enseignes interdisant le camping sur la colline, comme il l'a fait hier, pour mettre un terme à cette affaire.

Il y a quelques semaines, le ministre avait rencontré pendant 45 minutes les campeurs et il leur avait indiqué que leur présence n'était plus souhaitée. Jeudi dernier, M. La Salle avait confié qu'il leur accordait un répit de dix jours.

PRIÈRE-SECOURS
AVANT DE POSER UN GESTE DÉSESPÉRÉ
compose ce numéro: 687-2220

COURS DE TENUE DE BAR
Débutant le 2 mai (soir) et le 1er mai (jour)
COURS DE SOMMELLERIE INTERNATIONALE
Les 24 avril, 1er, 8, 22 et 29 mai
● Aussi: cours de tyrologie (fromages) débutant le 6 mai
● Donnés dans un véritable bar. Tout l'équipement et l'alcool sont fournis aux élèves.
● Permis de culture personnelle no 749551.
● Attestation des cours.
ECOLE DES MAÎTRES (Château Frontenac)
692-0310

LE SEUL SPÉCIALISTE DU PLANCHER DE BOIS FRANC
CHOIX D'ESSENCES:
frêne, cerisier, chêne, merisier et érable
● Nous fournissons l'industrie.
● Aussi, location d'outillage
● Vente et matériaux de construction
MATÉRIAUX ST-ETIENNE
48, Principale ouest, St-Étienne
(à 10 minutes du pont Laporte)
831-3866
Venez visiter notre salle de montre

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD
400, BOUL. CHAREST EST
QUÉBEC
(GALERIES DU SYNDICAT)
Gaétan Richard, md FRCS(C)
Yolande Dubé, md FRCS(C)
524-2481

MAISONNEUVE
47, boul. St-Cyrille est/136, rue Maisonneuve
Tél.: 529-8135 Ouest du grand théâtre
AMC | Jeep | RENAULT

AUTOS LAURIER Inc.
2025, boul. Charest ouest, Sainte-Foy
681-4631
AMC | Jeep | RENAULT

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
AMC | Jeep | RENAULT

AUTOMOBILES JEANMARC BEDARD Inc.
581, Rte Trans-Canada, Saint-David
833-3267
AMC | Jeep | RENAULT

SOVEA AUTO LTEE
Boul. La Capitale, 125, rue Marais 681-0011
AMC | Jeep | RENAULT

EFFICACITÉ
Assureur de confiance depuis 75 ANS (1910 - 1985)
EN ASSURANCES DE TOUT GENRE
automobile, résidentielle, commerciale, vie.
P.A. BOUTIN inc.
Toujours pignon sur rue St-Pierre
71, St-Pierre, Québec G1K 7A8, tél.: 692-0660

RENAULT ALLIANCE
LE CONFORT OU LE PRIX?
Pourquoi, à l'achat d'une voiture, vous contraindre à sacrifier certaines de vos exigences? L'Alliance ne fait pas de concession. En matière de confort, la Renault Alliance a été conçue pour vous donner entière satisfaction d'un pare-chocs à l'autre. • Sièges bioformés "monotrace", de conception unique, ils offrent plus d'espace aux passagers à l'arrière. • Suspension indépendante aux 4 roues qui allie douceur de roulement et tenue de route exceptionnelle. • Design intérieur ingénieusement conçu pour offrir un maximum d'espace et de confort. Tout le confort normalement réservé aux voitures de grand luxe, vous le retrouverez dans la Renault Alliance à bon prix!
Chez votre concessionnaire Renault!
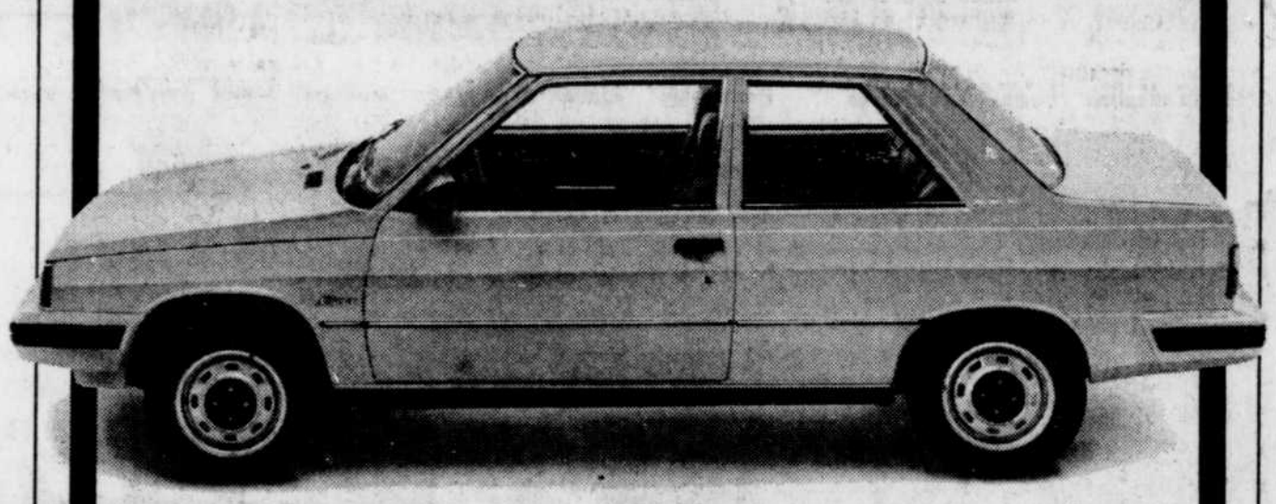
À partir de
6999$*
*Prix de base.
Préparation et transport en sus.
LE CONFORT À BON PRIX!
SANS FRAIS ADDITIONNELS
PROTECTION RENAULT 5/80 ET PLUS
Chez votre concessionnaire AMC/Jeep Renault de la région de Québec
RENAULT CANARDIERE INC.
AMC | Jeep | RENAULT
1265, de la Canardière, Québec 522-5205
CHEZ RENAULT LA QUALITÉ C'EST GARANTI!
RENAULT
...ENCORE RENAULT
AMC | Jeep | RENAULT